Rapport des membres du bureau fédéral

Soumis au 26e Congrès

1er au 5 juin 2015

Hôtel Rimouski
Centre de congrès

feesp. CSN
FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS

Table des matières

Introduction 5
Comité de la condition féminine 7
Comité santé-sécurité-environnement 11
Comité de formation 19
Secteur scolaire 23
Secteur soutien cégeps 31
Secteur organismes gouvernementaux 49
Secteur transport 51
Secteur transport scolaire 55
Secteur municipal 61
Le multisectoriel 65

Introduction

Bonjour,

Le présent rapport résume les activités des membres du bureau fédéral durant le dernier mandat. Plusieurs responsabilités sont liées à la présidence d'un secteur ou d'un comité de la fédération, et ce document présente, sans être exhaustif, l'ensemble des dossiers portés par les membres du bureau fédéral.

Redevables au congrès, les comités (condition féminine, formation, santé-sécurité-environnement) présenteront l'intégralité de leur rapport en plénière tandis que les secteurs, redevables à leurs membres, le feront dans leurs instances respectives.

Toutefois, vu les actions de mobilisation, de négociation et de formations générées par des initiatives sectorielles, nous croyons qu'il est pertinent de les présenter à l'ensemble des délégué-es du congrès. C'est dans cette optique que nous avons invité les présidences des sept secteurs de la fédération à participer à un panel afin de vous présenter, de façon vivante, les activités de leur secteur respectif.

Comité de la condition féminine

Comité de la condition féminine

Membres :

Sylvie Tremblay, présidente
Association professionnelle du personnel administratif (APPA)

Linda Boisclair
Syndicat des employés et employées de Gaz Métro inc.

Florcy Édouard
Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ)

Au début de ce mandat, la présidence du comité de la condition féminine était assumée par Stéphanie Gratton, membre du *Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie des Mille-Îles*. Elle était appuyée de Linda Boisclair, membre du *Syndicat des employés et employées de Gaz Métro inc.*, et de moi-même, Sylvie Tremblay, membre de l'*Association professionelle du personnel administratif – APPA*.

Stéphanie a quitté ses fonctions au sein du comité, et lors du Conseil fédéral de la FEESP de 2014, j'ai été élue à la présidence. Le comité est maintenant formé de Linda Boisclair, de Florcy Édouard, membre du *Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ)*, et de moi-même, Sylvie Tremblay. Se joignent également à nous Joanie Brousseau, conseillère syndicale, Athena Davis, employée de bureau, ainsi que Nathalie Arguin, responsable politique.

Durant les trois années de ce mandat, nous avons travaillé à atteindre les objectifs suivants :

- Sensibiliser les membres de la FEESP sur la nécessité de la présence des femmes en société, au travail et particulièrement en militance;
- Enrichir le réseau-femmes de la fédération;
- Faire connaitre l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) comme outil d'analyse.

Sensibiliser les membres de la FEESP sur la nécessité de la présence des femmes en société, au travail et particulièrement en militance

La conciliation famille-travail

Nul doute que nous sommes toutes et tous sensibles à ce dossier. Force est de constater son importance lorsqu'on le vit au quotidien. Pendant le Conseil fédéral d'avril 2013, nous avons parlé de ce sujet lors d'un panel réunissant deux conférencières.

Marie-Ève Surprenant, coordonnatrice à la *Table de concertation de Laval en condition féminine*, nous a présenté les résultats de son étude « Jeunes couples en quête d'égalité ». Une prise de conscience importante a été faite, car, si dans la vie de tous les jours nous avons l'impression que les jeunes couples sont égalitaires, il a été clairement démontré que lorsqu'arrivent les enfants, l'impact sur les femmes est bien plus marquant que sur les hommes. Elles doivent concilier la vie de famille et le travail beaucoup plus.

De plus, les femmes se retrouvent aidantes naturelles plus souvent que les hommes, et cela a des impacts importants dans leurs vies. Nous avons eu la chance d'écouter Sylvie Riopel, du *Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal*, et de comprendre la réalité des personnes proches aidantes.

Les commentaires reçus par la suite nous ont prouvé une fois de plus que ce sujet sera encore au cœur de nos préoccupations pour les mandats futurs.

Travailleuses non traditionnelles

Un sondage a été envoyé à tous les syndicats de la FEESP en décembre 2014 afin de répertorier les travailleuses non traditionnelles présentes dans les syndicats de notre fédération. L'analyse des résultats du sondage sera faite dans le prochain mandat.

Quelques travailleuses non traditionnelles ont fait la manchette des bulletins *De Fil en filles* pendant le mandat, ce qui nous a permis de voir la réalité du travail des femmes qui œuvrent dans des professions et métiers non traditionnels.

Histoire des luttes féministes

Un des rôles du comité est de rappeler les luttes menées au fil du temps par les femmes. Les droits obtenus sont trop souvent tenus pour acquis, et il est bon de se rappeler les efforts et les revendications qui ont été faits par nos prédecesseures pour arriver où nous en sommes aujourd'hui… et pour nous rendre compte de la fragilité de ces « acquis ».

Pour ce faire, le comité a produit un journal « Spécial conseil fédéral 2014 » qui décrivait notamment l'accession des femmes québécoises à des droits fondamentaux et qui rappelait les noms des femmes qui avaient lutté pour ces droits. Le journal a été distribué lors du conseil fédéral de 2014.

De plus, durant le mois de mars 2015, une capsule historique publiée chaque semaine sur la page Facebook de la FEESP rappelait les luttes des femmes sur le droit de vote, le harcèlement sexuel, les origines du féminisme, etc.

Programme d'accès à une représentation équitable des femmes (PAREF)

À la suite de la mise à jour du *Programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues* de la CSN, dont le nom a été changé pour *Programme d'accès à une représentation équitable des femmes* (PAREF), les membres du comité se sont penchées sur le *Programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues* de la FEESP (PAÉ). Les conclusions confirment que le contenu du programme est toujours pertinent, et le comité ne voit pas la nécessité de changer le nom du PAÉ de la FEESP. Par contre, l'outil pour présenter et expliquer le PAÉ a besoin d'une cure de rajeunissement et d'une mise à jour. Ces travaux feront partie du prochain mandat.

Enrichir le Réseau-femmes de la fédération

Journées réseau-femmes

En novembre 2013, deux journées de rencontre du réseau-femmes ont été organisées, dont une journée mixte (homme-femme). Au cours de cette journée, Élaine Émond, du groupe *Femmes, politique et démocratie*, a su enrichir nos connaissances afin que l'on puisse développer des outils pour amener la parité au sein de nos troupes. La deuxième journée de rencontre portait sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) que nous détaillerons plus loin.

Lors de la dernière journée réseau-femmes de ce mandat, tenue en février 2015, nous avons abordé un sujet sur lequel la CSN a adopté une position abolitionniste : la prostitution. Les membres ont pu assister à une présentation offerte par Diane Matte, provenant de la *Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle* (CLES). Le témoignage percutant d'une survivante de la prostitution nous a démontré à quel point, encore aujourd'hui et plus que jamais, les femmes doivent continuer à lutter pour l'égalité et leur survie. De plus, nous avons pris conscience du degré inconcevable de violence que subissent les femmes dans cette forme d'exploitation sexuelle.

Cette journée s'est poursuivie en après-midi avec Marie-Ève Surprenant qui, cette fois-ci, nous a transmis ses nouveaux travaux sur les luttes aux inégalités persistantes. Elle a tracé l'historique des acquis des femmes et illustré leur fragilité par des exemples concrets.

Bulletin *De Fil en filles*

Pour la dixième année consécutive, le bulletin *De Fil en filles*, destiné aux membres réseau-femmes de la FEESP, a été produit à raison de trois à cinq fois par année. Il couvre les sujets d'actualité en condition féminine. Nous vous invitons à le lire et à vous inscrire à la liste de diffusion en visitant notre kiosque au congrès! Les anciens numéros se trouvent sur la page web de la fédération.

D'ailleurs, vous trouverez sur vos tables ainsi qu'au kiosque de la condition féminine notre bulletin *De Fil en filles* « Édition spéciale Congrès 2015 » qui traite de la conciliation famille-travail. Vous découvrirez les expériences de certains syndicats de notre fédération sur cet enjeu. N'hésitez pas à nous faire part, s'il y a lieu, de vos avancées en la matière. Nous nous ferons un plaisir de les diffuser afin de faire valoir vos bons coups!

Faire connaitre l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) comme outil d'analyse

Dès la première année de notre mandat, nous avons planché sur l'ADS et avons organisé une formation pour le comité au printemps 2013.

En novembre 2013, nous avons organisé une journée de formation sur l'ADS avec les membres de notre réseau-femmes. La consultante et formatrice Lise Moisan nous a expliqué ce qu'est l'ADS en donnant des exemples concrets tels que le décrochage scolaire des garçons. L'analyse de données comparatives des quarante dernières années démontre qu'il s'agit d'un mythe à déconstruire.

Il faut savoir que cette analyse est défendue par le mouvement féministe depuis des années, et même préconisée par le gouvernement québécois depuis peu, pour guider les décideurs politiques quant à l'impact des politiques sur les femmes et les hommes. Il est donc particulièrement frustrant de constater qu'en 2015, la ministre de la Condition féminine, Stéphanie Vallée, a refusé de demander une ADS sur les politiques d'austérité du gouvernement Couillard parce que, selon elle, c'était inutile!

Autres activités

Parallèlement à ces dossiers, j'ai participé aux rencontres de coordination nationale de la condition féminine de la CSN et à celles du conseil confédéral.

En janvier 2015, j'ai eu une rencontre de coordination avec les présidences des comités de santé-sécurité-environnement et de formation afin de discuter de la mise en commun d'objectifs partagés entre les trois comités.

Il est à noter également que cette semaine, les membres du congrès pourront assister à un dîner-conférence offert par Maude Prud'homme, présidente du Réseau québécois des groupes écologistes. Elle nous entretiendra, entre autres, de l'intégration de la dimension de genre dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques au Québec. Voilà un bel exemple de l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes dans le domaine de l'environnement. C'est un rendez-vous!

En finissant, je tiens à souligner le travail de Linda Boisclair, engagée depuis toujours à la cause des femmes, et qui ne renouvelle pas son mandat. Un merci spécial pour son support et son rôle de mentor au sein du comité.

Merci également à Florcy Édouard, membre du comité, Joanie Brousseau et Athena Davis ainsi qu'à toutes les personnes salariées de la FEESP qui ont contribué, de près ou de loin, aux travaux du comité.

Un merci particulier à Nathalie Arguin, pour sa disponibilité et son écoute.

Sylvie Tremblay
Présidente du
Comité de la condition féminine

Comité santé-sécurité-environnement

Membres :

André Lajoie, président
Syndicat des cols bleus de Gatineau

Hélène Vachon
Syndicat du transport de Montréal

Poste vacant

Bonjour,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous transmettons le bilan des activités du comité santé-sécurité-environnement (SSE) couvrant la période du mandat 2012–2015.

Plusieurs dossiers ont été abordés au cours de ces trois années et nous tenterons d'en résumer les points saillants dans ce rapport qui nous permettra de constater qu'il y a toujours du travail à faire en prévention malgré les avancées effectuées.

Nous commençons ce rapport en évoquant la contribution d'un des membres du comité durant plusieurs années. En effet, Alain Ouimet, qui nous a quittés pour continuer son parcours politique au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM), a milité en santé-sécurité dans son syndicat local (Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec – unité générale), au comité d'action en santé et sécurité (CASS) du CCMM, à la fédération et à la CSN (Comité confédéral), et ce, toujours avec la même fougue.

C'est avec persévérance, persistance et curiosité qu'il faisait avancer les nombreux dossiers qu'il a pilotés en scrutant dans les moindres détails les documents traitant d'un sujet en particulier, que ce soit sur papier ou support informatique. Cela a été un honneur de militer avec lui au cours de ces nombreuses années en faisant avancer autant la santé-sécurité que les sujets traitant d'environnement.

Au nom du comité SSE et des syndicats membres de la fédération, nous voulons le remercier et lui souhaiter bonne chance dans ses projets actuels et futurs. Merci Alain!

Formation

Nous aborderons le sujet de la formation brièvement, étant donné que ce volet sera couvert par le comité de formation. Par contre, nous tenons à remercier ce comité pour l'intérêt qu'il porte aux sessions reliées à la santé-sécurité et à l'importance de maintenir une panoplie de sessions répondant aux besoins de nos membres.

De plus, nous ne pouvons passer sous silence le gain réalisé quant à l'utilisation du montant de la subvention octroyée par la CSST à la CSN pour la formation. Cette subvention qui n'a pas été réévaluée depuis plus d'une dizaine d'années ne suffisait plus à couvrir l'éventail de sessions offertes à la fédération. C'est avec insistance que nous avons fait valoir nos arguments afin de nous assurer que cette subvention serve presque exclusivement à rembourser les salaires des personnes qui suivent les sessions en santé-sécurité.

De ce fait, le montant octroyé à la fédération est passé de 35 000 $ à 57 928 $, nous permettant ainsi de continuer à offrir et de maintenir le nombre de sessions en matière de santé-sécurité, du moins pour l'instant.

Amiante

Cet important dossier a connu un dénouement significatif au cours de ce mandat. Le gouvernement a adopté un règlement régissant cette matière en juin 2013. Ce règlement permet enfin de faire de la vraie prévention. Des dispositions obligent les employeurs à localiser les édifices contenant de l'amiante datant de 1990 ou avant pour le flocage et datant de 1999 ou avant pour le calorifuge.

Dorénavant, il faut s'assurer que tous les travaux et les matériaux ne contiennent ou n'émettent pas de poussières d'amiante. Un registre doit être mis à la disposition des travailleuses et travailleurs, et ce, dans chaque établissement.

Il faut également former les gens qui effectuent ces travaux et informer toutes les personnes susceptibles d'être exposées à ce produit.

C'est un gain exceptionnel en matière de prévention, fruit de travaux et d'échanges qui ont duré plus de dix ans.

Le rôle du syndicat est de s'assurer du respect des dispositions de ce règlement en matière de prévention. L'objectif étant de faire en sorte que plus personne ne soit atteint d'une maladie reliée à l'amiante. Maladie qui, je le rappelle, est la cause la plus importante de décès reliée à une maladie professionnelle à la CSST.

Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail

Au cours de cette semaine du mois d'octobre de chaque année, les nombreuses démarches en matière de santé-sécurité effectuées dans nos syndicats sont mises en valeur. C'est l'occasion parfaite pour les syndicats de partager leurs bons coups avec les dirigeantes et les dirigeants des différents organismes de la confédération (conseils centraux, fédérations, CSN) qui les visitent dans leurs milieux de travail. Les membres et les responsables en santé-sécurité apprécient cette rencontre où ils exposent avec fierté leurs actions (kiosques, vidéos, dépliants, etc.) et échangent, dans le cadre d'un dîner, par exemple, sur ce qui les anime.

De plus, cette semaine permet aux syndicats locaux de tenir une panoplie d'activités de sensibilisation et de prévention sous diverses formes : de façon paritaire ou sur une base syndicale, en animant des kiosques ou en organisant des conférences dans des écoles.

L'édition de 2014 (du 19 au 25 octobre) s'est déroulée sous le thème « Ensemble, on prend à cœur la santé psychologique au travail ». Un thème qui a permis aux syndicats d'utiliser les outils développés par la CSN pour organiser une activité intéressante. Cela n'empêchait pas de continuer, comme par le passé, de valoriser nos bons coups de santé-sécurité dans nos milieux de travail.

Nous réitérons l'importance de se saisir de ce moment tout désigné pour sensibiliser les membres et les autres syndicats en partageant avec eux nos réussites, car cela les motive à prendre en charge la santé-sécurité, et surtout, leur démontre qu'il est possible et stimulant de le faire.

Bilan et perspectives

Une rencontre de toutes les personnes de la CSN intervenant en santé-sécurité est tenue aux deux ans afin de faire le bilan des actions dans ce domaine et prévoir les objectifs à atteindre dans les années à venir.

Durant ce mandat, cette rencontre a eu lieu en 2013 à Trois-Rivières sous le thème « Ne laissons tomber personne ». Près de 60 personnes de notre fédération ont assisté à cet événement.

Les différentes conférences ont abordé les sujets suivants :

- Le travail au fil de l'âge;
- L'intégration et la prise en charge de la santé-sécurité au travail dans un contexte multiculturel;
- La compréhension des impacts du genre en santé-sécurité au travail.

Des témoignages ont été entendus sur différentes expériences syndicales où les approches en santé-sécurité au travail ont été repensées, notamment celle du Syndicat des travailleurs de silos à grain Bunge, affilié à notre fédération.

Des avenues de solutions à négocier afin d'intégrer la diversité des travailleuses et travailleurs en santé et en sécurité du travail et sur les changements dans la diversité ont également été abordées.

Nous avons profité de notre atelier fédératif pour traiter du sujet de l'amiante. Mireille Pelletier, conseillère syndicale au Service des relations du travail CSN (SRT), est venue nous parler de l'application du nouveau règlement. Un cas vécu a été présenté par le Syndicat des cols bleus de Gatineau afin de donner un exemple concret de problèmes liés à l'amiante et de l'implantation de solutions en milieu de travail. Sujet très couru et apprécié.

Santé mentale

La santé mentale ou la santé psychologique au travail demeure un sujet difficile et non négligeable pour l'ensemble de nos syndicats.

Depuis quelques années, et encore aujourd'hui, les activités et les sessions traitant de cette problématique sont très demandées et les dispositions touchant le harcèlement psychologique dans les normes minimales du travail ont fait en sorte de multiplier nos interventions auprès de nos membres.

Il y a dix ans, la Loi sur les normes du travail était modifiée en introduisant un nouveau recours à l'encontre du harcèlement psychologique en milieu de travail. Une journée thématique a été tenue le 12 juin 2014 par la Commission des normes du travail pour souligner ce 10e anniversaire et pour dresser un bilan de l'expérience vécue depuis. Encore une fois, on confirme qu'il est plus efficace de travailler en mode prévention que de gérer les conflits et les blessures qui en résultent.

Lorsqu'un cas survient, une intervention rapide dans le cadre d'une politique claire est essentielle afin de régler les problèmes efficacement avant qu'ils ne dégénèrent. Il a aussi été constaté que la médiation — excellent moyen pour trouver des solutions et rétablir la communication — produit des résultats souvent plus durables et positifs sur le climat de travail qu'une enquête formelle et une décision de la Commission.

Les syndicats ont besoin non seulement de conseils, mais aussi d'échanges sur leurs expériences. Nous vous rappelons donc l'importance de nommer une personne responsable de ce dossier et de joindre le réseau santé mentale de la fédération *(feesp.santementale@csn.qc.ca)* pour recevoir de l'information pertinente sur le sujet et pour échanger sur nos solutions liées à ce dossier.

Dans le cadre de chaque mandat, nous organisons une journée de réflexion en santé psychologique où des personnes expertes viennent nous sensibiliser sur les moyens mis de l'avant en cette matière et nous renseigner sur les ressources disponibles. Les responsables de ce dossier dans nos syndicats sont invités à y participer.

Au cours de celle de janvier dernier, Louise St-Arnaud, professeure à l'Université Laval, a livré son allocution sous le thème « Soutenir le retour au travail et favoriser le maintien en emploi ». De même, Hélène Vachon et Marc Létourneau, du Syndicat du transport de Montréal, ont présenté leur plan d'action sur le retour au travail après une absence pour harcèlement psychologique. Une autre belle réussite avec un fort taux de participation des syndicats.

En terminant, l'Enquête québécoise des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST) a été présentée lors d'un précédent conseil fédéral. Elle touchait plusieurs aspects dont :

- Violence au travail et santé;
- Présentéisme;
- Conciliation famille-travail et SST.

Nous vous invitons à utiliser ce document qui peut être d'une grande utilité dans nos milieux de travail (disponible sur le site internet de la FEESP sous l'onglet santé-sécurité-environnement).

Environnement

Produits dits « verts »

Au cours du présent mandat, nous avons questionné la toxicité de produits dits « verts » afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de risques pour les personnes les utilisant.

Pour donner suite à nos interrogations, un comité de consultation a été mis en place par l'*Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)* sur l'utilisation des préparations bactériennes et enzymatiques comme produits de nettoyage et de dégraissage. Isabelle Ménard, conseillère syndicale au SRT, a travaillé activement sur ce dossier et participé à l'étude.

Certains syndicats ont été visités, et il a été constaté qu'une réaction bactérienne provoquait des effets secondaires avec l'utilisation de certains produits dans de grands bassins pour le dégraissage. L'IRSST a publié une étude intitulée « Risques associés aux préparations bactériennes et enzymatiques pour le dégraissage et le nettoyage » et une fiche que vous pouvez vous procurer afin d'utiliser de façon sécuritaire les fontaines biologiques de dégraissage.

Argumentaire en environnement

Un argumentaire a été développé à la suite d'une proposition au dernier congrès afin d'aider les syndicats et leurs membres à s'outiller pour intervenir sur les questions environnementales comme la qualité de l'eau, la qualité de l'air, les changements climatiques, etc. Ce nouvel outil vous sera présenté lors d'un dîner-causerie durant le présent congrès.

Ondes électromagnétiques

Finalement, nous continuons de suivre de près le dossier des ondes électromagnétiques en archivant les différentes informations pertinentes sur le sujet.

Code fédéral

Plusieurs syndicats régis par le Code canadien du travail réclamaient depuis plusieurs années une séance de formation adaptée à leur réalité. Nous avons donc profité de la Journée d'information sur le Code canadien du travail organisée par le multisectoriel pour présenter aux syndicats plusieurs dispositions touchant la santé-sécurité, dont un volet lié à la prévention. C'est avec un immense plaisir que nous avons participé à cette rencontre où nous avons pu échanger avec les syndicats.

Mise aux normes des machines dans le milieu de l'éducation

Les travaux se poursuivent en ce qui a trait à la mise aux normes des machines dans le milieu de l'éducation. Ces travaux consistent en l'intégration de compétences et de connaissances en santé et sécurité au travail dans la formation professionnelle technique ainsi que la mise aux normes du matériel, de l'équipement et de l'environnement utilisés dans le cadre des activités d'apprentissage. Nous profitons de l'occasion pour remercier Christian Vézina, du secteur soutien cégeps, et Robert St-Louis, du secteur scolaire, pour le suivi de ce dossier.

Des rencontres avec la CSST sont tenues afin de suivre l'évolution de la mise en place de cette mise aux normes avec nos représentants de la FNEEQ et de la CSN. Sabine Roussin, conseillère syndicale au SRT, nous accompagne dans ce dossier.

Étude sur les conditions de santé-sécurité au travail et le maintien en emploi des travailleurs seniors dans le milieu de l'éducation au Québec

Cette étude de l'IRRST porte sur les différents facteurs de risque psychosociaux au travail touchant autant l'autonomie que la santé psychologique favorisant les conditions de maintien en emploi des employés dits seniors (45-54 ans).

Quatre fonctions seront évaluées : le personnel de soutien, les enseignantes et enseignants, les professionnel-les et les cadres.

Évidemment, les effets de la négociation dans le secteur public, des modifications au régime de retraite et des possibles fusions de commissions scolaires viendront perturber les mesures prises.

Le calendrier de la démarche sera présenté à la fin de l'été. Nous suivrons ce dossier auquel participent également la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Secteurs

Plusieurs dossiers émanant des différents secteurs et des syndicats sont suivis de près par le comité. Les thèmes sont aussi variés que la qualité de l'air, la santé psychologique au travail, l'ergonomie, le cadenassage ou encore la moisissure en milieu de travail. Des dossiers qui nous préoccupent au quotidien et qui ont une influence sur la qualité de vie de l'ensemble des travailleurs et travailleuses que nous représentons.

Nous remercions l'ensemble des intervenantes et intervenants qui font progresser ces dossiers et permettent de prévenir des accidents et des maladies reliés au travail. Grâce à vous, nos milieux de travail sont plus sécuritaires et sains.

Il faut persévérer de démontrer que la prévention est plus rentable et plus humaine que la réparation. D'ailleurs, pour appuyer le travail de tous les membres des syndicats affiliés à la fédération, nous vous présentons un nouvel outil : la bibliothèque virtuelle qui se trouve sur le site internet de la FEESP. Nous y retrouvons, entre autres, l'argumentaire en environnement et d'autres outils y seront ajoutés.

Conclusion

Il faut reconnaître qu'il y a toujours beaucoup de travail à faire en ce qui concerne la santé, la sécurité et l'environnement dans les milieux de travail. Toutefois, votre excellente participation aux différents colloques, rencontres et ateliers que nous organisons ou auxquels nous collaborons démontre un intérêt marqué de votre part à se tenir à jour et informé pour vous assurer de pouvoir faire avancer, pas à pas, les dossiers dans vos syndicats.

La patience et la persévérance sont de mise lorsque vient le temps de parler de prévention. Il ne faut pas se décourager. Le travail continuel et l'implication quotidienne de chacun et chacune d'entre vous auprès de vos membres sont un gage de succès. C'est en informant et en transmettant nos connaissances que nous intéresserons nos collègues à la question de la santé-sécurité et de l'environnement. Nous devons continuer de semer les graines que nous récolterons plus tard.

Sur ce, je voudrais remercier les membres du comité, Hélène Vachon (Syndicat du transport de Montréal) et Alain Ouimet (Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec – unité générale), ainsi que Nathalie Arguin, secrétaire générale et responsable politique du dossier, et Benoit Malenfant, conseiller syndical affecté à notre comité, pour leur implication, dévouement et présence tout au long de ce mandat.

Je remercie également les conseillères syndicales du SRT de la CSN qui ont collaboré avec nous : Micheline Boucher, Patricia Richard, Isabelle Ménard, Mireille Pelletier, Sabine Roussin et Natacha Laprise, votre expertise nous est très précieuse.

Évidemment, Sylvie Poirier, collaboratrice hors pair, dévouée et patiente qui nous alimente de ses nombreuses suggestions afin de développer des outils et des documents toujours plus intéressants pour les personnes militantes.

Finalement, à vous toutes et tous qui mettez les efforts et la patience nécessaires pour faire avancer les dossiers de santé, de sécurité et d'environnement dans vos syndicats et qui faites le choix d'en faire une priorité pour vos membres, merci!

Comité de formation

Membres :
Katia Lelièvre, présidente
Syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SEMB-SAQ)

Josée Chamberland
Syndicat du soutien scolaire des Appalaches

Stéphane Nadeau
Syndicat du personnel de soutien de la Seigneurie des Mille-Îles

Bonjour camarades,

Tout d'abord, permettez-moi de présenter les membres actuels du comité, à savoir Josée Chamberland, Stéphane Nadeau et moi-même, Katia Lelièvre. Yvon Godin est le responsable politique du comité, Patrick Teyssédou en est le conseiller attitré et Sylvie Poirier, employée de bureau, offre un support logistique inestimable pour le comité et ses membres.

Au cours des trois dernières années, nous avons eu à relever certains défis imprévisibles. Pour ceux et celles qui ont une bonne mémoire, la composition du comité était très différente à la sortie du dernier congrès de 2012. La présidence a changé en cours de route et deux nouveaux membres se sont joints à l'équipe, ce qui a exigé une période d'adaptation et d'apprentissage. Finalement, avec la volonté de chacun et chacune, le mandat se termine avec des réalisations appréciables! Nous aimerions remercier chaleureusement Alexandre Fecteau et Nelson Jean pour leur travail au sein du comité de formation.

Les statistiques

Lors du dernier congrès, nous avons demandé aux syndicats de répondre à un sondage. Il en ressort que la formule des formations dispensées par région est très appréciée par les militantes et les militants. Par contre, il semble qu'un problème récurrent freine la participation aux formations, soit le manque de libérations syndicales prévues à la convention collective ou au budget des syndicats. Il est important que les syndicats soient sensibilisés à l'importance de créer un poste budgétaire pour les formations afin d'accroître leurs compétences et, par le fait même, notre efficacité collective.

Voici, en chiffres, un tableau brossant l'ensemble des sessions de formation organisées au cours des trois dernières années (2012–2013–2014) :

Nombre de sessions dispensées		**101**
Nombre de syndicats formés		**221**
Nombre de militantes et militants formé-es	**Femmes**	**349**
	Hommes	**532**
Nombre de participantes et participants provenant* du	**Secteur public**	**353**
	Secteur privé	**528**
Nombre de sessions annulées		**25**

* Secteur public : secteur scolaire, secteur soutien cégeps, regroupement de l'aide juridique et regroupement des traversiers.

Secteur privé : secteurs des organismes gouvernementaux, transport, transport scolaire, municipal et multisectoriel.

Évidemment, ce tableau est le condensé de tout le travail accompli par l'équipe des formatrices et formateurs. Cette dernière est composée des militantes Linda Boisclair, Hélène Vachon et Carmelina Santoro, des militants André Lajoie, Stéphane Nadeau et Alexandre Fecteau, de la conseillère syndicale Élyse Grenier et des conseillers syndicaux Steeve Veilleux, Patrick Teyssédou et Ronald Pierre-Charles.

Une nouvelle militante, Hélène Godin, et un nouveau militant, Réal Lesage, se sont joints à l'équipe. Leur sélection est le fruit d'un processus rigoureux réalisé par le module formation du Service des relations du travail de la CSN. Nous remercions toutes les militantes et tous les militants qui ont démontré leur intérêt pour cette fonction. Durant le prochain mandat, il y a une forte possibilité que le processus soit relancé dû aux départs à la retraite.

Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier les conseillers syndicaux Angelo Vendetti, Alain Therrien et Dominique Montpetit qui ont agi à titre de formateurs durant plusieurs années. Nous remercions également Alain Ouimet, élu l'automne dernier au comité exécutif du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM), pour sa militance en tant que formateur pour la FEESP. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et le remercions sincèrement pour la générosité et le dévouement dont il a fait preuve au cours de toutes ces années dans notre équipe.

Rencontre des formatrices et formateurs

Depuis 2011, à la rentrée de septembre, le comité tient une rencontre avec l'ensemble des formatrices et formateurs de la FEESP. Ces rencontres offrent une opportunité unique d'échanger sur les bons coups et les irritants qui ont coloré l'année. Ce moment nous permet d'apporter des correctifs qui nous facilitent la vie, de mieux planifier les formations à venir et de trouver des solutions aux problèmes soulevés. Nous constatons que la mise sur pied d'une équipe de formation solide et compétente est une valeur ajoutée pour les syndicats. Cette journée a un impact très positif et est appréciée par toutes les formatrices, les formateurs et les membres du comité.

La rencontre annuelle des responsables politiques en formation

Les responsables politiques en formation des organisations affiliées à la CSN sont conviés à cette rencontre de deux jours pour échanger sur les problèmes rencontrés et tenter de les résoudre. Depuis plusieurs années, la FEESP fait de grands efforts pour établir des partenariats avec les autres fédérations dans la dispensation des formations. Le principal problème touche les annulations et les dédoublements de sessions de formation. L'impact se fait surtout sentir dans certaines régions plus éloignées ou isolées du Québec. Le comité de formation de la FEESP croit fermement que les fédérations auraient avantage à travailler de façon coordonnée afin d'offrir des sessions de formation. Plusieurs sessions pourraient ainsi être dispensées aux travailleuses et aux travailleurs de toutes les fédérations en même temps, ce qui permettrait de diminuer les coûts et les annulations tout en augmentant le nombre et la diversité des sessions proposées.

Les responsables politiques de la FEESP font valoir cette ligne de pensée depuis plusieurs années. Lors de la rencontre de l'an dernier, les fédérations ont convenu qu'elles feraient connaître leur ouverture à recevoir des participants provenant d'autres fédérations dans les cas où des places seraient disponibles dans leurs sessions. Cette pratique qui n'a pas encore connu tout le succès escompté reste encore à être développée. Nous continuerons donc de faire valoir auprès des autres fédérations le bien-fondé à travailler en partenariat dans ce dossier.

De plus, lors de cette rencontre, il a été question de la subvention de la CSST pour la formation en santé-sécurité au travail. Cet enjeu étant commun à toutes les fédérations et tous les conseils centraux, nous avons travaillé de concert pour que les sommes soient mieux réparties pour la formation directe aux membres. Notre fédération trouvait inacceptable l'annulation de formations en santé-sécurité, surtout que celles-ci sont très demandées et appréciées par les syndicats. Une solution avantageuse a été trouvée comme vous en parlera certainement le comité santé-sécurité-environnement.

Des nouveautés

Les trois dernières années ont apporté leur lot de nouveautés. Ces dernières ont toutes comme objectif d'améliorer les services offerts aux syndicats et de mieux répondre à leurs besoins.

En ce qui concerne les formations, une nouvelle session a vu le jour, la session ***Pratiques de la négociation locale et des relations de travail***. Cette formation offerte dans les grands centres cible les syndicats du secteur scolaire et ceux du secteur soutien cégeps. Jusqu'à présent, la participation est bonne et les commentaires sont positifs.

Nous avons personnalisé les invitations pour les syndicats qui entament leur négociation. La fédération envoie une lettre personnalisée aux présidences de ces syndicats afin de leur rappeler les dates de la session *Négociation d'une convention collective*. Nous espérons ainsi les aider à mieux s'outiller pour vivre cette période très importante dans la vie de leur syndicat et de leurs membres.

De plus, certains outils présentés dans les sessions de formation sont maintenant accessibles sur la page web du comité. Nous pensons que ces outils informatisés faciliteront le travail des militants.

La session *Négociation d'une convention collective* est actuellement en cours de traduction vers l'anglais et la session *Agent-e de griefs* en version anglophone a été mise à jour afin que nos collègues anglophones soient en mesure de suivre ces formations dans leur langue maternelle.

Finalement, le ***Guide de préparation à la retraite*** est présenté lors de ce congrès. Il est constitué de deux parties bien distinctes. La première partie s'adresse plus spécifiquement à ceux et celles qui pensent à la retraite à court ou à moyen terme. Des aspects légaux, des conseils judicieux et des informations plus spécifiques la composent. La deuxième partie reproduit, quant à elle, le guide de *Question Retraite* qui se veut un outil très complet de planification financière. Le *Guide de préparation à la retraite* sera disponible sur le site Internet de la FEESP. De plus, une copie sera envoyée aux syndicats absents.

Les défis à venir pour le comité de formation

Lors de la rencontre annuelle réunissant les présidences des comités de la fédération, des demandes ont été formulées par le comité de la condition féminine. Le comité de formation devra analyser la possibilité d'offrir deux nouvelles sessions : *La prise de parole en public* et *La conciliation travail-famille*. Lors de cette même rencontre, il a été convenu qu'à partir de 2015, la présidente du comité de la condition féminine serait présente à la rencontre annuelle des formateurs et formatrices de la FEESP.

Certaines sessions auront besoin d'une mise à jour afin de s'adapter le mieux possible aux nouvelles réalités. Le monde du travail est en constante évolution, nos formations se doivent de l'être aussi!

Conclusion

Malgré le mouvement des membres qui ont composé ce comité durant les trois dernières années, plusieurs avancées ont été réalisées. J'aimerais remercier mes collègues et membres du comité, Josée Chamberland et Stéphane Nadeau, qui ont su s'adapter rapidement et qui sont fermement engagés à promouvoir la formation.

Merci aussi à Yvon Godin, qui est comme le papa du comité. Il défend nos points de vue au cours des rencontres avec les autres fédérations et le Service de relations du travail, nous rappelle à l'ordre et porte nos demandes dans les instances.

L'engagement de Patrick Teyssédou dans le comité est récent, mais non moins apprécié. Il apporte des solutions créatives et viables aux problèmes que nous rencontrons. Son apport anime nos discussions et nous amène une vision différente.

Et puisqu'on garde toujours le meilleur pour la fin, j'aimerais remercier le colossal travail de Sylvie Poirier. Sans ses bons soins, nombre de sessions seraient annulées. Elle s'occupe de tout, elle organise tout, et elle sait presque tout. Merci énormément, Sylvie, pour ton travail et surtout pour le cœur que tu y mets. Tu permets aux syndicats d'être mieux formés et informés!

Merci camarades et bon congrès!

Secteur scolaire

Rapport des activités mars 2014 à mars 2015

Exécutif :

Danielle Beaulieu
présidente
Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy

Louis Langlois
Secrétaire général
Syndicat du soutien scolaire des Bois-Francs

Robert St-Louis
Vice-président - finances
Syndicat des employé-e-s de soutien de la Commission scolaire des Laurentides

Annie Charland
Vice-présidente aux régions
Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières

Debbie Crawley
Vice-présidente - information
Association professionnelle du personnel administratif (APPA)

Le comité exécutif

Depuis mai 2014, le comité exécutif du secteur est composé de Danielle Beaulieu à la présidence, de Louis Langlois au secrétariat général, de Robert Saint-Louis à la vice-présidence aux finances, de Debbie Crawley à la vice-présidence à l'information et d'Annie Charland à la vice-présidence aux régions. Depuis avril 2014, Franco Fiori, conseiller syndical, nous accompagne dans tous nos travaux. Nous tenons également à souligner l'apport inestimable, la grande compétence et la disponibilité des employé-es de bureau de Montréal de la FEESP : Lyne, Sylvie, Isabelle, Nicole, André et toutes les autres personnes. Merci infiniment.

Conformément à nos statuts et règlements, le comité exécutif s'est transformé en comité de négociation le 30 août dernier, jour 1 du début des négociations en vue du renouvellement de nos conventions collectives anglophone et francophone.

Au cours de la dernière année, le comité exécutif s'est réuni à 16 reprises. Le conseil du secteur s'est, quant à lui, réuni à trois reprises pour un total de sept journées.

Dossiers courants

- Les assurances collectives : le renouvellement de notre contrat a eu lieu le 1er janvier dernier. De nombreuses rencontres du comité paritaire ainsi que du comité syndical ont eu lieu pour y parvenir. Il faut noter qu'au cours de la dernière année, des cas très complexes d'assurance invalidité de longue durée ont été soumis au vice-président aux finances, qui est responsable du dossier. Plusieurs de ces cas ont nécessité de nombreux échanges et rencontres.

- Le comité national portant sur la sous-traitance et la location et prêt de salles a complété ses travaux. Les recommandations adoptées au Conseil d'octobre 2014 ont été déposées à la partie patronale en novembre 2014. Les recommandations portent sur l'obligation des parties locales d'identifier les secteurs d'activités où un potentiel de rapatriement des emplois existe en plus de réaliser une analyse du potentiel économique que cela représenterait. Malheureusement, les recommandations soumises par le comité exécutif ne sont pas conjointes, du moins, pas à ce jour.

- Le secteur scolaire est la seule organisation syndicale à avoir obtenu une mesure de conciliation famille-travail-études destinée aux personnes éducatrices en service de garde obligées de suivre une formation menant à une attestation d'études professionnelles. Elles pouvaient compter sur des congés avec traitement afin de rendre possible l'obtention de ce diplôme tout en continuant de travailler. Au cours de la dernière année, la subvention d'une valeur totale de 400 016 $ a finalement été distribuée.

- Un dossier du Fonds de défense des griefs de nature nationale concernant l'exonération des cotisations d'assurance collective durant la première année d'une lésion professionnelle perdurait depuis 2009. Il importait au comité exécutif de régler ce dossier avant le début de la prochaine négociation. Après deux enquêtes et un avis juridique très clair, une entente est intervenue avec le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) à la satisfaction des deux parties. En ont résulté un règlement monétaire pour les personnes salariées concernées ainsi qu'un amendement à la convention collective. Le contenu de l'amendement a ensuite été négocié afin d'être introduit dans la convention collective des commissions scolaires anglophones Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA).

Journée nationale du personnel de soutien

Le 25 septembre 2014, comme chaque dernier jeudi du mois de septembre, avait lieu la Journée nationale du personnel de soutien. Cette année, la FEESP a produit un nouveau visuel assorti d'un nouveau slogan *Présents partout, pour tous.* Tous les membres ont également reçu un stylo. Les quatorze syndicats du secteur qui ont tenu une activité à cette occasion ont utilisé 7267 $ du budget consacré à cette journée.

Info-liaison

L'Info-liaison du secteur scolaire est le journal destiné aux dirigeantes et aux dirigeants des syndicats locaux. À partir de ce que le secteur envoie, chaque syndicat est libre de reprendre les différents articles pour son journal syndical local. Quatre numéros sont parus dans la dernière année.

Période de changement d'allégeance

La période de changement d'allégeance a eu lieu du 4 juillet au 4 août 2014. Grâce au protocole de solidarité existant entre les organisations membres du Front commun, le secteur scolaire n'a été la cible d'aucune offensive. Toutefois, le secteur a été actif du côté de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets affiliée à la FISA. À partir de mai, une équipe s'est activement mise au travail. Le résultat : plus de 250 cartes dûment signées par des personnes de soutien de cette commission qui souhaitent ardemment se joindre à l'organisation du secteur scolaire de la FEESP-CSN. Toutefois, le processus de validation par la Commission des relations du travail (CRT) traîne encore au moment d'écrire ce texte. Le secteur ne peut plus intervenir, car ni l'affiliation à la CSN ni le vote n'ont encore été déterminés par la CRT.

Renouvellement des conventions collectives

Pour la deuxième année consécutive, une part importante des efforts déployés par le secteur fut consacrée aux travaux entourant le renouvellement de nos deux conventions collectives. À la suite de la tournée de consultation des exécutifs, le conseil s'est réuni en mai 2014 et a adopté deux cahiers de consultation destinés à être entérinés, avec ou sans amendements, par chacun des 37 syndicats. Après cette large consultation, le conseil s'est réuni en octobre pour débattre des 104 amendements proposés. Pour finir, les cahiers de revendications contiennent 60 demandes (CPNCF) et 51 demandes (CPNCA). Ces cahiers ont été déposés aux deux parties patronales négociantes le 30 octobre dernier.

Les deux CPN ont, quant à eux, déposé leurs cahiers respectifs le 17 décembre. Force est de constater qu'ils contiennent des demandes qui sont, pour nous, de nets reculs. Encore une fois, nous devrons déployer autant d'énergie pour améliorer nos conditions de travail que pour conserver nos acquis.

À l'automne 2014, le conseil du secteur a adopté un plan d'action sectoriel jumelé à un plan d'action de la table centrale. L'hiver 2015 est dédié à des activités sectorielles et locales visant l'enracinement de nos propres demandes. Avant de déployer, plus tard, des moyens de pression plus intenses en lien direct avec ce qui se passera à nos deux tables de négociation, le secteur scolaire a produit dix guides d'assemblée de secteur professionnel afin d'aider les syndicats à rencontrer le plus de membres possible pour bien ancrer nos

propres demandes. À cela s'ajoutent deux autres guides qui, eux, expliquent les demandes patronales. En tout, ce sont 12 outils auxquels sont associées des subventions. En effet, le Conseil de janvier 2015 a voté un budget sectoriel pouvant aller jusqu'à 32 000 $. À cette somme s'ajoute un montant équivalent défrayé par le Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP). Les 37 syndicats du secteur disposent donc de 64 000 $ pour organiser, de la façon qui leur convient le mieux, jusqu'à cinq « assemblées de cuisine ». Une occasion en or pour les exécutifs locaux de rencontrer leurs membres par catégories d'emplois afin de les écouter et surtout de les mobiliser.

Des tuiles expliquant nos demandes syndicales sont mises en ligne chaque semaine. Depuis mars, d'autres tuiles expliquant les demandes patronales sont publiées simultanément. Un Info-négo de quatre pages a d'ailleurs été publié pour bien expliquer les demandes patronales.

Fusion des commissions scolaires

En 2012, le gouvernement libéral d'alors laissait planer la menace d'abolition des commissions scolaires. Deux gouvernements plus tard, le nouveau gouvernement libéral revient à la charge en parlant plutôt de fusionner les commissions scolaires et de les redécouper. Depuis le 18 novembre 2014, date de l'annonce des intentions du gouvernement, de très nombreuses hypothèses, certaines relevant plus de la rumeur que d'un projet viable, courent. Le gouvernement lance des ballons d'essai une semaine après l'autre infligeant au monde de l'éducation une inquiétude tout à fait inutile. Sans aucune consultation au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement coule des chiffres : 36 commissions scolaires résulteraient de la fusion ou du redécoupage des 72 existantes et quelques semaines plus tard, on parle plutôt de 46, puis de 49 commissions scolaires. La Commission scolaire de Montréal (CSDM) est visée par de nombreuses rumeurs de redécoupage. Certaines régions n'auront plus qu'une seule commission scolaire, pensons à l'Outaouais ou à l'Estrie, par exemple. Les territoires couverts seront immenses et la vie régionale absente, car tout se décidera dans la ville centre. Sans compter que les motifs qui militent en faveur d'une fusion d'une telle ampleur se limitent à des prétentions d'économie qui n'ont jamais été démontrées et qui font fi de la réalité terrain, des particularités régionales et de la faisabilité des fusions. Comme si nos dirigeants, lors de l'exercice de fusion de 1998, n'avaient rien appris. Les économies souhaitées ont plutôt abouti en 70 M$ de dépenses supplémentaires. Évidemment, le personnel de soutien ne semble être qu'une ressource comme n'importe quelle autre dans ce genre d'exercice, une colonne de dépenses. Souvenons-nous que les centaines de millions de compressions depuis 10 ans nous visaient la plupart du temps.

Le secteur est très préoccupé par ce nouveau projet du gouvernement. Les syndicats des régions se mobilisent et interpellent leurs dirigeants. Le secteur, la FEESP et la CSN ont rencontré la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) ainsi que le ministre lui-même pour tenter d'infléchir sa décision ou, à tout le moins, la comprendre. Bien difficile d'infléchir quoi que ce soit quand le projet n'a pas encore été mis officiellement sur la table et

reste nébuleux. En plus des fusions comme telles, nous sommes aussi très préoccupés par son intention annoncée, mais non précisée, de revoir toute la gouvernance des commissions scolaires. Il semble que l'intention du ministre, sous prétexte du faible taux de participation aux élections scolaires, soit d'en faire des organisations dotées d'un conseil d'administration dont les membres seraient nommés par le ministre. Il y a de quoi s'inquiéter. Cependant, au moment de rédiger ce rapport, aucune annonce officielle n'avait encore été faite.

Le secteur, la FEESP et la CSN ont mis en place un plan d'action et dégagé un budget de 100 000 $. Des ressources seront disponibles, tant humaines que monétaires, pour que les syndicats éventuellement aux prises avec une fusion puissent faire le travail que cela imposera. Au préalable, les syndicats visés auront droit à une activité de consolidation.

Conclusion

Ce rapport des activités de l'année 2014–2015 s'ajoute à ceux des deux autres années du mandat 2012–2015. Ils sont tous disponibles sur le site de la FEESP, sous la page du secteur scolaire. Le tableau qui suit expose l'ensemble des activités dans leur détail des trois dernières années.

RAPPORT DES ACTIVITÉS

	2014–2015	2013–2014	2012–2013
Réunions de l'exécutif	16	9	8
Conseils du secteur	3 (7 jours)	2 (4 jours)	2 (4 jours)
			Révision des statuts et règlements
Info-liaison	4 numéros	5 numéros	5 numéros
Assurances collectives	Renouvellement 2015	Renouvellement 2014	Renouvellement 2013
Journée nationale du personnel de soutien	• Production d'un nouveau visuel pour l'évènement et d'un objet de solidarité (stylo) • Production d'un PowerPoint avec les photos de personnes salariées fournies par les syndicats • Participation de 14 syndicats	Participation de 13 syndicats	Participation de 15 syndicats
		En conseil, présentation de l'IRIS et de MCE Conseils sur les services publics	
			Mise à jour : • Index de la convention collective • Guide des droits • parentaux • Formation sur les • conseils d'établissement
			• Production du Guide d'action syndicale sur la violence en milieu de travail
			• Production de recueils d'avis à donner ou à recevoir entre la commission et le syndicat et entre la commission et la personne salariée

	2014–2015	2013–2014	2012–2013
Annexe 21 (sous-traitance)	• Adoption de deux recommandations au Conseil d'octobre 2014 • Dépôt à la partie patronale le 6 novembre 2014	• Poursuite des travaux • Production d'un outil de diagnostic • Journée de formation avec la participation de MCE Conseils	Début des travaux
Négo nationale du mouvement de personnel SDG (CPNCA)	Signature de la poursuite du projet-pilote en juin 2014	Négociation du projet-pilote signature en juin 2013	
		Opération mise à jour des griefs : lettre conjointe FEESP et CPNCF afin d'encourager les parties locales à parvenir à des règlements par médiation ou autrement afin de désengorger le greffe de l'Éducation	
Fonds de défense des griefs de nature nationale	Entente entre les parties et adoption en conseil d'un amendement à la clause 5-9.09 en vue du règlement hors cour	Négociation 5-9.09	Négociation 5-9.09
Annexe 26 et 13.2	Finalisation de la distribution de la subvention pour les éducatrices en SDG qui doivent compléter l'AEP	Négociation de la distribution de la subvention pour les personnes travaillant en SDG	Négociation de la distribution de la subvention pour les personnes travaillant en SDG
Finances	Achat et location de matériel informatique pour les dirigeants du secteur		
GCAS ASDGEMSQ	Participation habituelle du secteur	Participation habituelle du secteur	Participation habituelle du secteur
Campagne de changement d'allégeance	Offensive CSN à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (FISA)	Journée de formation avec le Service de syndicalisation en vue de la période de changement d'allégeance	
Fusion des CS	Annonce d'un projet de loi pour diminuer de moitié le nombre de commissions Mise en place d'un plan d'action CSN doté d'un budget, création d'un logo + préparation d'une page Facebook sur le sujet	Journée de formation sur la période de changement d'allégeance + comparatifs des conventions collectives	Rumeurs d'abolition des commissions scolaires : participation du Service de la syndicalisation à un conseil, production de la carte provinciale des commissions

	2014–2015	2013–2014	2012–2013
Renouvellement des conventions collectives	• Recherche des adaptations locales des syndicats « concurrents » • Comparatifs des mouvements de personnel • Comparatifs des régimes d'assurance collective • Comités de travail : TSDG; personnel EHDAA (prime pour incident violent); secrétaires d'école; opérateurs en informatique • Rencontres CCSPP • Couverture par les membres du comité de négo de plusieurs assemblées générales locales • Production d'un cahier d'enquêtes • Production des guides d'assemblées générales par secteur professionnel (assemblées de cuisine) • Production d'un Info-négo sur les demandes syndicales • Production de tuiles Facebook sur les demandes syndicales ainsi que les demandes patronales • Production d'un Info-liaison de 4 pages sur les demandes patronales • Négociation et signature des protocoles de libération avec le CPNCF et le CPNCA • Dépôt des cahiers de revendications aux parties patronales le 30 octobre 2014 • Réception des dépôts des demandes patronales le 17 décembre	13 rencontres régionales de consultation des comités exécutifs locaux Début des rencontres CCSPP	Formation sur la convention : 13 rencontres régionales durant 3 jours chacune

Secteur soutien cégeps

Mandat 2012–2015

Secteur soutien cégeps

Exécutif :

Johanne Cadieux
présidente
Syndicat des employés et employées du Cégep du Vieux-Montréal

Martine Moreau
secrétaire générale
Syndicat des employé(e)s du Cégep Sorel-Tracy

Christian Vézina
vice-président aux finances
Syndicat national des employés du Cégep de Rivière-du-Loup

Jean Favreau
conseiller syndical

Introduction

Les membres du comité exécutif présentent le bilan de leurs activités pour le mandat 2012–2015. Il inclut la réalisation des objectifs inscrits au plan de travail du Secteur soutien cégeps, ainsi que les mandats confiés par l'assemblée générale au comité exécutif du secteur.

Au cours de ce mandat, le comité exécutif a instauré une nouvelle pratique en présentant lors des assemblées générales annuelles en juin 2013 et juin 2014, des rapports d'étape permettant de suivre l'évolution des activités et des dossiers réalisés au cours de l'année.

En plus de réaliser les objectifs inscrits au plan de travail 2012–2015, vous constaterez à la lecture du document que les membres du comité exécutif, appuyé par la personne conseillère syndicale affectée au dossier du secteur, ont participé aux comités sous leur responsabilité tout en relevant efficacement les mandats ponctuels confiés par l'assemblée générale.

Plus spécifiquement au cours de la dernière année, la préparation de la négociation du secteur public a mobilisé temps et énergie de l'équipe syndicale du secteur et des syndicats. Il fallait notamment identifier et élaborer nos priorités de négociation sectorielles en vue du dépôt du cahier final de nos demandes au Comité patronal de négociations des collèges (CPNC).

Les membres du comité exécutif du Secteur soutien cégeps tiennent à remercier le comité exécutif de la FEESP pour leur appui et leurs conseils et particulièrement Marjolaine Côté, notre responsable politique, pour sa disponibilité et sa grande écoute. Nous remercions également Jean Favreau, conseiller syndical, pour son rôle-conseil et sa collaboration aux dossiers du secteur, ainsi que toutes les personnes conseillères syndicales affectées au dossier du secteur pour leur soutien à nos syndicats et leur participation aux assemblées générales. Tout le travail accompli au cours du mandat 2012–2015 n'aurait pas été possible sans le soutien des employé-es de bureau de la FEESP dont nous désirons souligner la qualité et l'efficacité de leur travail afin de répondre rapidement à nos demandes.

Enfin, les membres du comité exécutif souhaitent saluer la contribution essentielle des personnes militantes et des syndicats qui, par leur engagement et leur action syndicale, contribuent quotidiennement à promouvoir une société plus juste et équitable.

Bonne lecture!

Le comité exécutif du Secteur soutien cégeps

Présentation du secteur

Le Secteur soutien cégeps regroupe plus de 4 500 membres répartis dans 34 établissements collégiaux et deux centres informatiques situés dans onze régions administratives sur les treize que compte le Québec. Depuis sa création en 1972, le Secteur soutien cégeps poursuit son travail de défendre et d'améliorer les conditions de vie au travail des membres qu'il représente dans le cadre des négociations du secteur public, tout en se portant à la défense et au maintien des services publics.

Au cours du mandat 2012–2015, le comité exécutif du secteur était composé de Johanne Cadieux, présidente (Syndicat des employés et employées du cégep du Vieux Montréal), de Martine Moreau, secrétaire générale (Syndicat des employés et employées de soutien du cégep Sorel-Tracy) et de Christian Vézina, vice-président (Syndicat national des employés du cégep de Rivière-du-Loup). Sous la responsabilité politique de Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière de la FEESP, l'équipe du comité exécutif a été appuyée au quotidien dans son travail par Jean Favreau, conseiller syndical, et par Suzanne Lambert, employée de bureau de la FEESP.

L'assemblée générale du secteur se réunit environ quatre fois par année. Cependant, dans le cadre d'une période de négociation, ces rencontres peuvent être plus fréquentes. Une fois par année, le Secteur soutien cégeps tient pendant trois jours son assemblée générale annuelle en région. Cette pratique, instaurée en 1988, permet aux personnes déléguées du secteur de rencontrer les membres du syndicat visité. Vous trouverez à la page suivante le calendrier des instances du secteur pour la période de juin 2012 à mars 2014.

Au début du mandat 2012–2015, le Secteur soutien cégeps a adopté un plan de travail dont l'ensemble des objectifs qui y figuraient ont été réalisés par les responsables des dossiers en collaboration avec les syndicats. Le présent bilan trace un portrait complet de la réalisation de ces objectifs. Nous pouvons être fiers d'avoir relevé solidairement les mandats votés par l'assemblée générale et d'avoir contribué à améliorer notre fonctionnement pour répondre le plus efficacement possible aux besoins de nos membres. Vous trouverez à l'annexe 1 de ce bilan le plan de travail du mandat 2012–2015.

Mandat 2012–2015

Calendrier des assemblées générales

DATES	LIEU	SYNDICATS PRÉSENTS	DÉLÉGUÉ-ES OFFICIEL-LES
11, 12 et 13 juin 2012	Saint-Sauveur	31	43
18 et 19 octobre 2012	Montréal	33	46
3 et 4 décembre 2012	Québec	33	44
9 et 10 avril 2013	Montréal	34	50
11, 12 et 13 juin 2013	Montmagny	32	41
9 et 10 octobre 2013	Montréal	29	41
2 et 3 décembre 2013	Québec	31	43
8, 9 et 10 avril 2014	Québec	31	44
16, 17 et 18 juin 2014	Gatineau	34	47
15 et 16 octobre 2014	Montréal	32	47
8 et 9 décembre 2014	Québec	34	45
23 et 24 mars 2015	Montréal	33	44

Le taux de participation des personnes déléguées aux instances du secteur témoignent d'un intérêt élevé pour les dossiers et les sujets traités lors des assemblées générales, ce qui favorise le maintien d'une vie syndicale débordante de projets et d'idées contribuant ainsi à la qualité de vie au travail des membres que nous représentons.

Parties nationales

Comité de travail prévu à la clause 2-2.03 de la convention collective

Le comité de travail prévu à la clause 2-2.03 de la convention collective découlait du résultat de la négociation 2010. Ce comité avait pour mandat d'examiner les quatre sujets suivants : les conditions de travail particulières pour les personnes accompagnatrices, la création de projets spécifiques, la situation de l'utilisation de personnes salariées occasionnelles et les agences de placement. Les travaux des parties nationales s'échelonnaient sur deux ans à compter de la première date de rencontre, soit le 17 mai 2011.

Le comité s'est réuni à quinze reprises sur le sujet patronal relatif aux conditions de travail particulières pour les personnes accompagnatrices. Ce sujet a nécessité trois rencontres politiques et dix-huit mois de travaux afin de dénouer les problèmes d'interprétation entre les parties négociantes. L'annexe « P » a été signée entre les parties nationales le 2 mai 2013 pour entrer en vigueur à l'automne 2013.

Par la suite, nous avons discuté de la problématique entourant la création des projets spécifiques au cours des rencontres tenues les 15 mai, 19 septembre, 19 novembre 2013 et 27 janvier 2014. Le 24 avril 2014, nous étions informés que le CPNC mettait fin de façon définitive aux travaux du comité 2-2.03.

Les syndicats du secteur ont voté à l'unanimité une proposition à l'effet d'entreprendre des actions locales pour démontrer leur mécontentement, en lien avec la décision du CPNC, de mettre fin aux travaux du comité. Une rencontre

politique a eu lieu entre le CPNC et la FEESP le 22 septembre 2014 pour demander de reprendre les travaux sur le sujet des projets spécifiques. Dans une lettre laconique datée du 11 novembre, le CPNC nous a fait part de son refus en nous conviant à poursuivre les discussions sur l'ensemble des sujets non terminés et prévus à la clause 2-2.03 dans le cadre de la négociation 2015.

Dans le plan de travail 2012–2015 (Objectif 5, volet 3), le comité exécutif souhaitait mettre en place un comité sur les conditions particulières de travail des personnes accompagnatrices afin d'évaluer les effets de l'application de la nouvelle annexe. Cet objectif n'a pu être réalisé en raison de la durée des travaux et des délais relatifs à l'entrée en vigueur de l'annexe « P » qui ne permettaient pas d'effectuer une analyse complète et réaliste de l'application de l'annexe.

Formation paritaire sur le fonctionnement local du comité de classification

Cette formation découle de la négociation 2010 où les parties négociantes avaient convenu d'élaborer une formation paritaire sur le fonctionnement local du comité de classification. Cette formation paritaire regroupant par région les personnes déléguées des syndicats et les directions des cégeps a été donnée par madame Martine Lemire, conseillère à la Fédération des cégeps, et Jean Favreau. Le coût des libérations et un soutien financier ont été négociés par le secteur auprès de la Fédération des cégeps pour le remboursement des dépenses relatives au déplacement des syndicats. L'évaluation démontre que cette formation a été fort appréciée par l'ensemble des personnes participantes.

Convention collective

Formation spécifique sur l'interprétation de la convention collective

Plan de travail 2012–2015 — Objectif 5, volet 1

Une formation spécifique sur l'interprétation de la convention collective est offerte lors de l'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe syndicale locale, et ce, à la demande du syndicat. Cette formation vise dans un premier temps à accroître l'autonomie des membres composant les comités exécutifs lors des rencontres avec la partie patronale. Aussi, elle permet de répondre à des questionnements plus spécifiques sur la réalité locale des syndicats. Elles sont présentées par Jean Favreau, accompagné d'un membre du comité exécutif et en présence de la personne conseillère syndicale affectée au syndicat.

Formation portant sur les comités de sélection

Dans le but de répondre aux questions soulevées par les syndicats sur le rôle syndical des personnes participantes au comité de sélection, Jean Favreau a élaboré et offert une formation sur cette question dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du mois de juin 2014. Des précisions ont été soulevées sur l'interprétation de la clause 5-1.05 en ce qui a trait au rôle ainsi qu'aux responsabilités de la personne représentant le syndicat dans le processus de sélection. Il a été également recommandé aux syndicats locaux de recevoir un rapport de ses représentants aux différents comités pour s'assurer du respect des dispositions de la convention collective et des droits des membres qu'il représente.

Mise à jour du comparatif des conventions collectives

Plan de travail 2012–2015 — Objectif 5, volet 2

Tel que prévu au plan de travail 2012–2015, le comparatif des conventions collectives CSN, CSQ et SCFP-FTQ a été réalisé au printemps 2013 par Ronald Pierre-Charles, stagiaire à la FEESP. Il est devenu par la suite conseiller syndical à la FEESP. Un rapport verbal a été présenté aux personnes déléguées lors d'une assemblée générale régulière par Jean Favreau.

Au moment de l'élaboration du cahier des demandes sectorielles, le comité exécutif du secteur a utilisé le comparatif comme document de travail pour effectuer des vérifications sur certaines dispositions en lien avec les demandes que nous voulions porter dans le cadre de la présente ronde de négociation.

NÉGOCIATION 2015

Plan de travail – Objectif 8

Table centrale

À la suite de la vaste consultation de l'ensemble des syndicats visés par la négociation du secteur public, le Front commun composé de la CSN, de la FTQ, du SISP (CSQ, APTS, SFPQ) a déposé au nom des 400 000 travailleuses et travailleurs du secteur public ses demandes de négociation de table centrale au Conseil du trésor à Québec le 30 octobre 2014. Rappelons que pour le Front commun « la rémunération est le véritable enjeu de la présente ronde de négociation et que l'accent soit mis sur les salaires ».

Nous connaissons maintenant les offres inacceptables déposées par le gouvernement libéral (gel de salaire pour les deux premières années et 3 % d'augmentation pour les trois autres années, ainsi que des attaques au régime de retraite pour ne nommer que celles-ci). Ces offres ont pour objectif d'appauvrir les milliers de travailleuses et de travailleurs et de détruire les services publics. Partout à travers la province, la mobilisation s'organise pour dénoncer à la fois ces offres qualifiées « d'une autre époque » et pour dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement qui ont pour conséquence de démanteler l'offre de services publics accessibles à l'ensemble de la population.

Table sectorielle

Lors du bilan de la négociation 2010, le secteur adoptait une proposition à l'effet de s'inscrire à nouveau dans une négociation comportant des demandes ciblées. En juin 2013, l'exécutif présentait aux syndicats un échéancier provisoire de négociation établissant trois phases de réalisation pour la production du projet de cahier des demandes.

Première phase
Au mois d'août 2013, le comité exécutif transmettait aux syndicats un questionnaire afin d'identifier les priorités de négociation des sujets de table sectorielle. Le résultat de la compilation des questionnaires soumis à l'assemblée du secteur de décembre 2013 a permis de cibler des problématiques à corriger dans le cadre de la présente ronde de négociation.

Deuxième phase
En avril 2014, les syndicats ont travaillé en atelier et échangé autour des enjeux soumis par le comité exécutif du secteur. De retour en plénière, les syndicats ont adopté une proposition permettant la consultation des assemblées générales sur le projet de cahier des demandes

sectorielles dont la date limite était fixée à la fin mai 2014.

Troisième phase

Lors du secteur du mois de juin suivant, les syndicats ont finalisé la préparation du cahier des demandes sectorielles en adoptant de nouvelles propositions et des amendements qui ont été intégrés au cahier des demandes. Ce cahier a été soumis par la suite à la consultation des assemblées générales pour adoption. Le secteur a obtenu un mandat majoritaire pour déposer le cahier des demandes sectorielles pour la présente ronde de négociation. Ce dépôt a eu lieu le 30 octobre 2014 auprès du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC).

Le CPNC a déposé quant à lui ses demandes en vue du renouvellement de la convention collective le 17 décembre 2014. Le calendrier des rencontres de négociation a été établi jusqu'au mois de juin, à raison d'une journée de rencontre par semaine.

Plan d'action sectoriel

Le Secteur soutien cégeps a adopté un plan d'action sectoriel lors de son assemblée générale du mois de décembre 2014. De janvier à mars inclusivement, le plan d'action prévoit l'enracinement de nos demandes auprès de nos membres. Afin de réaliser cette étape, des tracts sont publiés sur la page *Facebook* de la FEESP et nous avons produit une signature électronique. Nous tenons à remercier pour leur précieuse collaboration, Katerine Desgroseilliers, conseillère syndicale à l'information, et Marisol Laneuville, conseillère syndicale à la mobilisation, toutes deux affectées par le CCSPP à la FEESP pour la durée de la négociation.

Formations pour la négociation du secteur public

Formation spécifique pour les comités de négociation de la FEESP

La FEESP représente environ 40 000 employé-es de soutien dans la négociation du secteur public. Ils sont répartis dans différents secteurs, dont le scolaire, le soutien cégeps et les organismes gouvernementaux. À l'automne 2014, les membres des tables de négociation de la FEESP (11 tables) ont suivi une formation spécifique de deux jours sur les différentes phases de négociation, sur les lois encadrant la négociation dans le secteur public et sur leur rôle comme négociateurs aux tables sectorielles de négociation. Cette formation a été offerte par Gilles Bégin, conseiller syndical au Service des relations de travail CSN — module formation, Jean Favreau et Steeve Veilleux, conseillers syndicaux, sous la responsabilité politique de Marjolaine Côté.

Formation des délégué-es dans la négociation du secteur public

S'inspirant de la formation spécifique offerte aux comités de négociation sectoriels, le comité de négociation du secteur a préparé une formation en collaboration avec Gilles Bégin et Jean Favreau. Cette nouvelle formation a été présentée aux personnes déléguées du secteur les 15 et 16 octobre 2014.

La formation était composée d'un volet théorique sur le processus d'encadrement de la négociation collective dans le secteur public, l'organisation des parties et les étapes de préparation du cahier des demandes sectorielles. Le volet pratique, divisé en deux parties, consistait à effectuer du travail en atelier sur des sujets relatifs à la mobilisation, à la négocia-

tion et au rôle des personnes déléguées et à visionner une capsule vidéo ayant comme thème « *Une rencontre CRT* » permettant de relancer les discussions en table ronde. Finalement, lors du retour en plénière, les personnes déléguées ont échangé sur leurs observations et ont participé à la synthèse des ateliers.

Un merci tout particulier à Gilles Bégin pour sa disponibilité dans la préparation et la présentation de cette formation en collaboration avec Jean Favreau.

Assurances collectives

Plan de travail – Objectif 1

Présentation du comité

Le comité des assurances est composé de Christian Vézina, vice-président aux finances, de deux membres provenant de syndicats du secteur et élus par l'assemblée générale et de Jean Favreau. Plusieurs personnes se sont succédé au sein du comité des assurances du Secteur soutien cégeps au cours du présent mandat. En juin 2012, Geneviève Foucault, du Syndicat du personnel de soutien du Collège Lionel-Groulx, ainsi que de Nelson Jean, du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Rimouski, étaient élus au comité. Ces deux militants ont démissionné et nous tenons à les remercier pour le travail accompli.

Les membres actuels qui complètent l'équipe du comité sont Jean Prud'homme, du Syndicat du personnel de soutien du cégep de l'Outaouais, élu en juin 2013, et Martin Ménard, du Cégep régional de Lanaudière, constituante Joliette-Repentigny-Terrebonne, élu en avril 2014.

Les membres du comité des assurances participent à deux rencontres annuelles. Celles-ci se déroulent à Québec entre le président du comité paritaire et l'assureur afin de prendre connaissance du crédit d'expérience et des conditions de renouvellement du contrat d'assurance et pour traiter tout autre dossier porté à leur attention.

Rapport de la démarche de soutien technique

Amorcé lors du précédent mandat, le comité a présenté le résultat de la démarche de soutien technique auprès des personnes en invalidité de longue durée à l'assemblée générale annuelle de juin 2012. Rappelons que le secteur avait nommé madame Marlène Ouellet pour réaliser ce mandat. Cette dernière a été invitée à présenter le rapport de la démarche. Par la suite, une recommandation a été adoptée afin que les syndicats procèdent à la nomination d'un responsable local par cégep pour faciliter le suivi des dossiers du personnel en invalidité de longue durée.

Plan de travail 2012–2015
Objectif 1, volet 1

Le comité des assurances s'est vu confier par l'assemblée générale un mandat à l'effet d'étudier la problématique entourant les hausses substantielles en assurance salaire de longue durée, afin de trouver des pistes de solution. Le comité a présenté ses recommandations à l'assemblée générale du mois d'avril 2013, lesquelles ont influencé les propositions relatives aux conditions de renouvellement du contrat d'assurance au 1er juillet 2013 et pour celui de juillet 2014.

Plan de travail 2012-2015
Objectif 1, volet 2

En collaboration avec le président du comité paritaire et notre assureur, les membres du comité des assurances ont élaboré une foire aux questions à l'intention des syndicats locaux afin de les aider à répondre aux interrogations de leurs membres en assemblée générale. Le projet de la foire aux questions a été présenté dans le cadre de l'assemblée générale de décembre 2014. La foire aux questions sera disponible très bientôt dans l'espace intranet du secteur.

Comparatif CSN en assurances collectives

À la demande des syndicats du secteur, le comité des assurances a élaboré un document comparatif des contrats d'assurances CSN (FSSS, FP et secteur scolaire), le tout en collaboration avec le Service des relations du travail de la CSN, module avantages sociaux. À la lumière de la présentation du comparatif dans le cadre d'une assemblée générale du secteur, notre contrat d'assurance est comparable et même supérieur aux autres.

Nous tenons à remercier les camarades du Service des relations du travail de la CSN, module avantages sociaux, pour leur soutien dans ce dossier.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce rapport, les membres du comité des assurances ont réalisé les dossiers et mandats confiés par l'assemblée générale du secteur et nous tenons à les remercier pour la rigueur et la qualité de leur travail.

Groupes de travail

Éducation

Sommet sur l'enseignement supérieur

À la suite du *Sommet sur l'enseignement supérieur* tenu en février 2013, cinq chantiers ont été mis en place, dont un concerne l'offre de formation collégiale. Le mandat confié au président du chantier était de produire un rapport faisant des recommandations sur le déploiement de l'offre de formation collégiale au Québec, sur la définition des créneaux régionaux de formation et sur l'optimisation de l'offre de formation continue en vue de favoriser l'accès à la formation collégiale partout au Québec, une complémentarité de l'offre de formation dans les régions et la viabilité des programmes en région.

Dans le cadre de la vaste consultation du chantier sur la formation collégiale, des représentants de la FNEEQ, de la FEESP et de la CSN ont participé le 22 mai 2013 à une rencontre avec monsieur Guy Demers, président du chantier sur l'offre de formation collégiale. Le 3 septembre 2013, la CSN, la FNEEQ et la FEESP ont déposé un avis sur l'offre de formation collégiale. Cet avis propose des solutions structurantes en vue d'assurer la pérennité du réseau collégial.

En janvier 2014, le président du chantier a soumis son rapport d'étape au ministre de l'Enseignement supérieur. Le rapport final du chantier a été déposé en septembre 2014. Au cours de l'instance du mois de décembre 2014, Julie Audet, conseillère syndicale au Service des relations de travail — module recherche, a présenté le rapport final du chantier et les recommandations.

Colloque sur l'avenir du réseau collégial

Pendant cette même période, un important colloque sur l'avenir du réseau collégial se déroulait les 18 et 19 avril 2013 à Jonquière. Organisé conjointement par la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), la Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps (FEC-CSQ) et la Fédération des cégeps pour discuter de l'avenir du réseau collégial. Le colloque s'est déroulé sous le thème « *Le Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions* ». Le Secteur soutien cégeps a été invité à participer à cet important événement et un rapport a été fait dans le cadre d'une assemblée générale du secteur.

Plateforme en éducation

L'assemblée générale tenue en octobre 2012 a bénéficié d'une présentation de la mise à jour de la plateforme en éducation qui s'intitule « *L'éducation, un droit humain, une responsabilité sociale!* » Elle a été adoptée par le conseil confédéral de la CSN en mars 2012. La plateforme dresse un portrait du système d'éducation pour tous les ordres d'enseignement, incluant la formation continue. Elle contient 64 recommandations, dont 13 concernent le réseau collégial.

Coalition cégeps

Rentrée scolaire en août 2012 et plan d'action

La grève étudiante au printemps 2012 a pris fin le 18 mai en raison de l'adoption de la loi spéciale (projet de loi 78) par le gouvernement Charest décrétant un retour en classe et la reprise de la session d'hiver au mois d'août. En collaboration avec la CSN, les fédérations ont élaboré un plan d'action et d'information ainsi que des outils de visibilité pour soutenir les travailleuses et les travailleurs des syndicats concernés. Des rencontres d'information dans les assemblées générales ont permis de transmettre les renseignements nécessaires sur le calendrier des actions et les effets de la loi spéciale afin que le retour au travail se déroule dans les meilleures conditions possible.

Maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers

Le 20 août 2013, le Secteur soutien cégeps a participé à la première rencontre de la coalition cégeps pour le maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers. On y avait convié des représentants de plusieurs organisations syndicales ainsi que des associations relativement aux programmes d'études en soins infirmiers. Dès cette rencontre, un consensus s'est dégagé en faveur du maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers donnant accès à la profession.

Un comité de coordination a été créé ayant pour mandat de développer et de coordonner un plan d'action. Nos syndicats ont été invités à faire circuler une pétition dans leurs cégeps et à transmettre aux députés de leurs comtés une lettre réclamant le maintien de la formation qualifiante. Par la suite, un consensus est intervenu entre la Coalition et la Fédération des cégeps le 11 octobre 2013, afin de poursuivre les interventions pour qu'une analyse prospective des besoins et des situations de travail soit réalisée.

Le 12 novembre 2013, les membres du comité de coordination de la coalition rencontraient le ministre de l'Enseignement supérieur de l'époque, monsieur Pierre Duchesne. Ils ont obtenu l'assurance que le DEC qualifiant en soins infirmiers serait maintenu.

Après plusieurs mois de travail, nous pouvons être fiers du travail des membres de la Coalition cégeps pour le maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers, et nous tenons à remercier les syndicats ayant participé au plan d'action.

Comité national d'accès à l'égalité en emploi (CNAÉE)

Le CNAÉE est composé de représentants de la Fédération des cégeps, du ministère de l'Éducation et de sept fédérations syndicales. Son mandat principal est d'étudier l'impact des programmes volontaires d'accès à l'égalité jusqu'à l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*.

Dans le cadre de la première phase d'implantation des programmes d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), le comité a déposé un rapport sur les perspectives historiques depuis les programmes volontaires d'accès à l'égalité pour les femmes jusqu'à l'implantation des PAÉE en vertu de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*. Ce rapport a été présenté à l'instance du secteur de décembre 2012.

À la lumière des renseignements dont il disposait, le comité a reçu par la suite le mandat d'analyser le suivi de la première phase d'implantation des programmes d'accès à l'égalité en emploi dans le réseau collégial de 2001 à 2010, en se basant sur les recommandations spécifiques contenues dans le rapport. Les membres du comité se sont réunis à deux reprises, soit en mai et octobre 2013, pour assurer le suivi de l'implantation des programmes. Le comité a cessé temporairement ses activités en 2014 en raison de la préparation de la négociation du secteur public.

Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation

La mission de la table nationale est de favoriser la concertation entre les différents partenaires des réseaux de l'éducation, de promouvoir une meilleure compréhension des réalités des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres (LGBT) ou en questionnement et de faire la promotion de comportements pacifiques et de prévention afin de diminuer et de contrer le phénomène de l'intimidation vécu par les jeunes en milieu scolaire et collégial.

Au cours de ce mandat, *La table de lutte contre l'homophobie du réseau scolaire et du réseau collégial* a modifié son nom pour dorénavant s'appeler *Les tables nationales de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les réseaux de l'éducation* afin d'être plus inclusive à l'égard de la diversité sexuelle et l'identité de genre.

Le Secteur soutien cégeps participe aux rencontres de la table nationale où les dossiers suivants sont traités :

- Deuxième colloque contre l'homophobie *Agir contre l'homophobie et l'intimidation « Mon milieu accueille la diversité »* les 25 et 26 avril 2013 à l'Hôtel Mortagne, Boucherville
- Promotion de la campagne du Conseil québécois LGBT
- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- Participation à différentes recherches ou projets

- Suivi des travaux du plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011–2016

Le troisième colloque se tiendra les 21 et 22 janvier 2016 à Québec et est présentement en préparation.

Santé-sécurité-environnement

Plan de travail — Objectif 4

Intégration de la santé et sécurité au travail dans la formation professionnelle et technique (Protocole de Québec)

En collaboration avec le Service des relations du travail CSN – module prévention, le Secteur soutien cégeps a poursuivi ses travaux concernant le suivi de la mise aux normes des équipements dans les réseaux scolaire et cégep. Rappelons qu'une entente administrative découlant du Protocole de Québec a été signée entre le MELS et la CSST en vue d'améliorer l'intégration de la santé et sécurité au travail dans l'apprentissage de tout métier afin de préparer une relève responsable apte à prendre en charge la prévention en milieu de travail. Ce dernier élément est une des mesures faisant partie du *Plan d'action jeunesse* qui est réalisée en partenariat avec les milieux de l'éducation et du travail.

Les syndicats du secteur ont été mis à contribution à deux reprises en remplissant des questionnaires pour d'abord obtenir un portrait réaliste de l'état des équipements dans chacun de leurs établissements et, par la suite, pour mieux connaître le fonctionnement des comités locaux en santé et sécurité au travail, notamment sur la fréquence des réunions et l'implication des syndicats à l'intérieur de ces comités. En terminant, nous tenons à remercier les camarades du Service des relations de travail – module prévention, pour leur soutien et leur collaboration dans l'élaboration des questionnaires.

Le plan d'action gouvernemental 2012–2015 a amené la CSST à former des sous-comités pour consulter les représentants syndicaux sur des travaux spécifiques inscrits au plan d'action, notamment en regard de la formation à la prévention des risques professionnels (Action 2.3.1). Pour la FEESP, les membres du comité santé-sécurité-environnement ainsi que Christian Vézina sont mandatés pour participer aux rencontres du sous-comité de travail.

Modifications au règlement sur l'amiante

À la suite de l'entrée en vigueur de modifications au règlement sur l'amiante, monsieur André Lajoie, président du comité santé-sécurité-environnement de la FEESP, a présenté ce dossier lors de notre instance du mois d'octobre 2013. Nous tenons sincèrement à le remercier pour la qualité de sa présentation qui fût fort appréciée par l'ensemble des personnes déléguées.

Colloque Bilan et perspectives

Les 5 et 6 novembre 2013, les membres du comité exécutif ont participé au *Colloque Bilan et perspectives* en santé et sécurité au travail à Trois-Rivières. Nous avons eu l'opportunité d'assister à des conférences portant sur le travail au fil de l'âge, de l'intégration et de la prise en charge de la santé et sécurité au travail dans un contexte multiculturel. Nous avons également abordé un thème pour nous aider à mieux comprendre les impacts du genre en santé et sécurité.

Le dossier santé-sécurité-environnement est un dossier régulier traité lors des assemblées générales où de l'information est transmise notamment pour rappeler l'importance de souligner la *Semaine nationale de la santé et sécurité au travail.*

Activités de vie syndicale du secteur

Les 40 ans du secteur
Plan de travail – Objectif 7

Sans structure officielle, le regroupement appelé alors le « *Comité provincial des cégeps* » signait le 21 avril 1970 sa première convention collective. Ce n'est que lors du congrès fédératif de 1973 que le secteur soutien cégeps est formé tel qu'on le connaît aujourd'hui. En plus de participer à la négociation du secteur public, il contribue à faire reconnaître la valeur du travail et le rôle essentiel du personnel de soutien dans le réseau collégial.

Le Secteur soutien cégeps est maintenant composé de 41 syndicats regroupant un peu plus de 4 500 membres répartis dans 34 cégeps et deux centres informatiques. En 2012–2013, le secteur a souligné ses 40 ans d'existence en partageant avec les syndicats, l'histoire de la création du secteur et en proposant des activités réalisées dans le cadre des assemblées générales.

Parmi celles-ci, notons la production du nouveau logo du secteur, dont une édition spéciale a été créée en l'honneur du 40e anniversaire et dévoilée lors d'un « 5 à 7 » le 18 octobre 2012. En décembre, un gâteau a été préparé par la chef pâtissière du Manoir Victoria et servi lors de l'assemblée générale, précédé d'un jeu ludique qui a suscité beaucoup d'interaction entre les personnes participantes. Pour conclure cette année de célébration, le secteur a convié les personnes déléguées à un coquetel et à un souper en juin 2013 dans le cadre de la soirée de solidarité à Montmagny.

Un merci tout spécial est transmis à Sylvie Poirier, employée de bureau de la FEESP, qui a créé les deux versions du nouveau logo du secteur, en collaboration avec Suzanne Lambert pour ses judicieux conseils.

Journée nationale du personnel de soutien en éducation

Depuis maintenant 15 ans, la *Journée nationale du personnel de soutien en éducation* est soulignée par nos syndicats le dernier jeudi du mois de septembre. Cette journée vise à sensibiliser les étudiant-es sur le rôle essentiel que tient le personnel de soutien dans les différentes étapes de leur cheminement scolaire. Il s'agit également d'un moment privilégié pour le personnel d'organiser les activités de leur choix leur permettant de se rassembler entre eux pour souligner l'excellence de leur travail.

Pour souligner la 15e édition de la journée nationale, le secteur a participé au choix d'un nouveau thème et d'un visuel, le tout en collaboration avec le secteur scolaire, appuyé dans cette démarche par Katerine Desgroseilliers et Marisol Laneuville, conseillères syndicales et responsables de l'information et de la mobilisation à la FEESP pour la durée de la négociation.

Nous tenons à adresser nos remerciements à Marjolaine Côté qui nous a accompagnés dans ce dossier en nous offrant ses précieux conseils.

Autres dossiers

Plan d'effectifs

Le comité exécutif présente, lors de l'assemblée générale annuelle, le rapport statistique et le rapport des effectifs de l'année précédente. Ces rapports dressent un portrait détaillé du nombre des postes, par catégories d'emploi, à temps complet ou à temps partiel. De plus, plusieurs autres données sont compilées, soit les heures occasionnelles, le nombre de projets spécifiques et les heures effectuées par les étudiant-es.

Un rappel historique a été fait lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2014 sur la grève de six semaines faites par les syndicats du secteur au début des années 1980 pour obtenir cette importante demande de négociation. Quelques années plus tard, le secteur mettait en place une nouvelle pratique en vue de présenter une analyse de l'état des effectifs du secteur.

Afin de faciliter la collecte des données par les syndicats, des modifications au document Excel de compilation ont été apportées. Mentionnons également que le rapport statistique sera dorénavant disponible uniquement dans l'espace intranet du secteur.

Les responsables du dossier pour le comité exécutif ont été appuyés par François Chouinard. Nous tenons à le remercier pour le travail effectué.

Budget 2012–2014
Plan de travail – Objectif 2

En octobre 2012, l'assemblée générale a confié le mandat aux membres du comité exécutif d'analyser la situation financière du secteur, de soumettre des pistes de solution et, dans la mesure du possible, des recommandations. Le comité de travail pour ce dossier est formé de la présidente, du vice-président aux finances, appuyé par la secrétaire générale, le conseiller syndical affecté au secteur ainsi que par la vice-présidente-trésorière de la FEESP.

En décembre 2014, le comité de travail soumettait à l'assemblée générale un rapport d'étape pour expliquer sa démarche, l'historique et la création du budget sectoriel et les constats préliminaires sur l'évolution des revenus et des dépenses. La recommandation soumise par le comité de travail qui a été adoptée visait à poursuivre les travaux du comité sur l'analyse de la situation financière du secteur dans le mandat 2015–2018 et de mettre en place un comité de travail élargi. Le comité élargi sera formé en juin 2015 et sera composé des membres actuels, responsables du dossier auxquels s'ajouteront trois personnes déléguées provenant de syndicats du secteur.

Son mandat sera de poursuivre l'analyse de la situation financière du secteur, de proposer des pistes de solution, de faire régulièrement rapport de ses travaux à l'assemblée générale et de soumettre son rapport final et ses recommandations au plus tard à l'automne 2016.

Réseau Intranet
Plan de travail — Objectif 3

Afin de faciliter l'échange d'information et de documents entre le secteur et les syndicats, un réseau intranet sécurisé a été développé à l'intention des exécutifs locaux, en collaboration avec le Service informatique de la CSN. Il a été présenté lors de l'assemblée générale annuelle au mois de juin 2013 et la procédure pour y accéder a été expliquée aux personnes déléguées.

Le site permet au secteur de déposer des documents sur la négociation, les conditions de renouvellement des assurances collectives, la compilation des plans d'effectifs et de l'information sur les sujets traités lors des assemblées générales. Le site intranet est en développement et sera enrichi par de nouvelles sections, selon les besoins.

Formation sur le maintien et la relativité

Lors des assemblées générales du secteur, des rapports sur le maintien et la relativité sont présentés aux personnes déléguées. Comme il s'agit d'un dossier relativement complexe, nous avons évalué qu'il serait intéressant au bénéfice des nouvelles personnes déléguées de recevoir une formation spécifique à ce sujet. La vice-présidente-trésorière de la FEESP ainsi que le conseiller syndical ont présenté cette formation dans le cadre d'une instance du secteur.

Lors de son assemblée générale en juin 2014, la formation sur le maintien et la relativité a été présentée et les éléments suivants ont été expliqués, soit un rappel de la *Loi sur l'équité salariale* et des différentes étapes pour réaliser le maintien tous les cinq ans.

Le secteur remercie Marjolaine Côté et Jean Favreau pour leur excellente présentation dans le dossier du maintien et de la relativité.

Sous-traitance

Le Secteur soutien cégeps constate l'omniprésence de sous-traitants dans les cégeps pour effectuer le travail du personnel de soutien. Notre cahier de demandes sectorielles dans le cadre de la présente négociation comporte des demandes pour encadrer et réduire le recours à la sous-traitance.

Parallèlement à la négociation sectorielle et tout en poursuivant l'objectif de mieux outiller les syndicats confrontés à ce problème au niveau local, le Secteur soutien cégeps a mandaté MCE Conseils afin de préparer une formation adaptée. Celle-ci permettra aux syndicats de détecter les signes avant-coureurs des intentions de l'employeur à confier du travail du personnel de soutien à la sous-traitance.

Une première présentation de la démarche de *MCE Conseils* a été faite lors de l'assemblée générale du mois de décembre 2014 où les objectifs visés par la formation ont été présentés, notamment, la préservation des emplois publics et le développement des services dans nos établissements ainsi que la réintégration à l'interne de certains travaux donnés au privé.

Les prochaines étapes seront réalisées au printemps 2015 et consisteront à faire remplir par les syndicats un questionnaire sur l'état de la sous-traitance dans les cégeps et de mettre en place un plan d'action leur permettant d'intervenir efficacement.

SGS+
Plan de travail 2012–2015 – Objectif 6

En juin 2013, les syndicats du Secteur soutien cégeps ont assisté à une présentation du module SGS+ par Réjean Chouinard, responsable du service informatique de la CSN. Dans le cadre de cette présentation, les fonctionnalités du module SGS+ ont été présentées et portaient notamment sur la gestion administrative locale des libérations syndicales, des finances et du secrétariat.

Organisation du travail

Conformément à la recommandation adoptée lors du *63e Congrès de la CSN* sur l'organisation du travail visant à réclamer un nouveau modèle de développement durable, une présentation du dossier par France Chantal, du Service des relations de travail – module recherche, a été faite lors de l'assemblée générale annuelle le 12 juin 2013. Différents modèles d'organisation de travail ont été expliqués et les syndicats ont été invités à remplir la grille d'enquête élaborée en fonction de la réalité du travail qui existe dans les établissements collégiaux. En décembre 2013, les personnes déléguées recevaient les résultats de l'enquête sur l'organisation du travail pour le secteur.

Lors du *64e Congrès de la CSN* tenu en mai 2014, des propositions ont été adoptées afin d'assurer le suivi des travaux en cours et pour réaffirmer l'importance de la place des travailleuses et des travailleurs dans l'organisation du travail.

Conclusion

La rédaction du bilan de nos activités est un moment charnière où nous réalisons l'importance du chemin parcouru au cours des trois dernières années. Nous prenons alors conscience des mandats confiés par l'assemblée générale pour lesquels nous avons assuré un suivi, de la réalisation des objectifs inscrits au plan de travail 2012–2015, des dossiers réguliers sous notre responsabilité et de notre participation à différents comités, colloques et groupes de travail. Avant tout, nous savons qu'il aurait été impossible de réaliser tout ce travail sans la collaboration et l'appui des personnes militantes des syndicats. Leur contribution au débat lors des instances du secteur et leur travail quotidien auprès de leurs membres sont au cœur même de notre vie syndicale. Les membres du comité exécutif vous remercient pour la confiance et l'appui que vous nous avez manifestés au cours de ce mandat.

Le secteur a pu compter sur l'appui des membres du comité exécutif de la FEESP. Tout d'abord, nous tenons à remercier Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière à la FEESP et responsable politique du secteur, pour son écoute et ses précieux conseils qui nous ont guidés tout au long de notre mandat. Nous exprimons également toute notre reconnaissance envers Denis Marcoux, président, Yvon Godin, vice-président, Nathalie Arguin, secrétaire générale ainsi qu'à Sylvio Côté et Richard Fortin, coordonnateurs, pour leur soutien et leur disponibilité.

Nos remerciements s'adressent également à Jean Favreau, conseiller syndical affecté au secteur. Il nous a appuyés dans la préparation des dossiers à présenter lors des assemblées générales et lors des rencontres des comités. Nous tenons à le remercier pour ses judicieux conseils et sa disponibilité ainsi que Suzanne Lambert, employée de bureau de la FEESP, pour son excellent travail. Nous

tenons également à remercier l'équipe des personnes conseillères syndicales affectées aux syndicats du secteur, les employé-es de bureau de la FEESP qui ont répondu aux demandes que nous leur avons adressées et tous les camarades des différents services de la CSN qui nous ont appuyés dans la réalisation de dossiers spécifiques.

Au cours du prochain mandat, le dossier de la négociation occupera un espace important pour les membres du comité de négociation et, également, pour les membres des exécutifs syndicaux. Tout au long du processus de négociation, le comité exécutif informera les personnes déléguées des syndicats de l'évolution de la négociation et sollicitera leur collaboration pour alimenter les discussions lors des rencontres avec la partie patronale nationale. Ensemble, il faudra démontrer notre volonté à porter nos demandes le plus efficacement possible afin d'assurer de bonnes conditions de travail aux membres que nous représentons et d'améliorer ainsi leur qualité de vie au travail.

Le comité exécutif du Secteur soutien cégeps est conscient des défis et du travail syndical à relever au cours du prochain mandat, mais il est confiant qu'en demeurant solidaire, aucun obstacle ne pourra nous arrêter pour poursuivre les luttes syndicales qui se retrouveront sur notre chemin. Longue vie au Secteur soutien cégeps!

Johanne Cadieux, présidente
Martine Moreau, secrétaire générale
Christian Vézina, vice-président aux finances

ANNEXES

Annexe 1

Plan de travail 2012–2015

DOSSIERS OU ACTIVITÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES	RÉALISÉS
1. ASSURANCES COLLECTIVES			
Volet 1 : Assurance salaire de longue durée			
Objectif : Préoccupé par les hausses substantielles de la garantie d'assurance salaire de longue durée, le comité des assurances s'est vu confier le mandat de trouver des pistes de solution à soumettre à l'assemblée générale du secteur.	Septembre à décembre 2012	Christian Vézina Jean Favreau Membres du comité	Oui
Volet 2 : Foire aux questions (FAQ)			
Objectif : Établir une liste des questions les plus fréquemment posées sur le dossier des assurances pour, entre autres, soutenir les syndicats lors de la présentation du dossier en assemblée générale.	Septembre 2013 à juin 2014	Christian Vézina Jean Favreau Membres du comité	Oui
2. BUDGET 2012-2014			
Objectif : En raison de l'adoption de budget déficitaire depuis quelques mandats, le comité exécutif souhaite analyser cette question et présenter à l'assemblée générale des pistes de solutions et des recommandations.	Janvier 2013 à décembre 2014	Christian Vézina Johanne Cadieux	En cours
3. RÉSEAU INTRANET			
Objectif : Afin de faciliter l'échange d'information et de documents entre le secteur et les syndicats, un réseau intranet sécurisé sera développé à l'intention des exécutifs locaux, en collaboration avec le Service informatique de la CSN.	Automne 2012	Comité exécutif	Oui
4. SANTÉ ET SÉCURITÉ			
Objectif : En lien avec le Protocole de Québec, un questionnaire a été transmis dans les syndicats afin de tracer un portrait complet de la mise aux normes des équipements. Un suivi régulier du dossier sera soumis aux instances du secteur.	Mandat 2012–2015	Christian Vézina Johanne Cadieux Jean Favreau	Oui
5. CONVENTION COLLECTIVE			
Volet 1 : Formation spécifique			
Objectif : À la demande des syndicats locaux, offrir la session d'interprétation de la convention collective pour favoriser une plus grande autonomie des syndicats.	Mandat 2012–2015	Comité exécutif Jean Favreau	Oui
Volet 2 : Mise à jour du comparatif			
Objectif : Procéder à la mise à jour du comparatif de la convention collective en vue de la prochaine ronde de négociation.	Janvier à décembre 2013	Johanne Cadieux Jean Favreau	Oui
Volet 3 : Annexe AEH			
Objectif : Former un comité de travail qui aura pour mandat d'évaluer les effets de l'application de la nouvelle annexe de la convention collective et de développer un argumentaire pour la prochaine ronde de négociation.	Mandat 2012–2015	Comité exécutif Jean Favreau	Annexe P en en vigueur depuis août 2013

DOSSIERS OU ACTIVITÉS	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES	RÉALISÉS
6. FORMATION LOGICIEL SGS+			
Objectif : Dans le cadre d'une instance du secteur, offrir aux syndicats une présentation de la plateforme SGS+ portant notamment sur la gestion administrative locale des libérations syndicales, des finances et du secrétariat.	Juin 2013	Christian Vézina	Oui
7. LES 40 ANS DU SECTEUR			
Objectif : Pour souligner les 40 ans de fondation du secteur, proposer différentes activités qui se dérouleront dans le cadre des assemblées générales.	Octobre 2012 à juin 2013	Comité exécutif Jean Favreau	Oui
8. NÉGOCIATIONS 2015			
Objectif : Préparation du cahier des demandes sectorielles en vue de la prochaine ronde de négociation.	Voir l'échéancier spécifique de la négociation	Comité exécutif Jean Favreau	Oui

Annexe 2

Liste des sujets présentés en assemblées générales du secteur

Juin 2012 à mars 2015

- ✓ Accord de libre-échange Canada/Europe
- ✓ Campagne CSN : Le Québec mérite mieux!
- ✓ Campagne CSN : Et si on avançait… Le progrès social dépend de nous.
- ✓ Campagne CSN de lutte contre l'austérité – Phases 1 et 2
- ✓ Campagne des paniers de Noël CSN
- ✓ Campagne Tous amis de Radio-Canada
- ✓ Formation SIGTA
- ✓ Guide RREGOP
- ✓ Hommage à Michel Chartrand
- ✓ Projet de loi 3 sur les régimes de retraite
- ✓ Réforme de l'assurance-emploi
- ✓ Régime général d'assurance médicaments
- ✓ Suivi de l'avis de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)
- ✓ Utilisation des médias sociaux

Secteur organismes gouvernementaux

Mandat 2012–2015

Exécutif :

Stéphane Larouche
président
Syndicat des employées et employés de la société des casinos du Québec - Unité générale

Mathieu Lavoie
secrétaire
Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

Vacant - vice-présidence

Les trois dernières années furent bien remplies pour tous les syndicats qui composent le secteur des organismes gouvernementaux.

Les syndicats des casinos ont terminé leur négociation. Ils ont conclu un contrat de travail jusqu'en 2017. De plus, à la suite du maraudage de la CSN, le Casino du Mont-Tremblant s'est joint à nous. Cela a permis d'agrandir la famille en incluant, entre autres, des croupiers syndiqués CSN, ce qui était une première. Nous leur souhaitons à toutes et à tous la bienvenue. Leur négociation a commencé par la suite et leur a permis de conclure un nouveau contrat de travail.

L'année 2017 sera une année de mobilisation sans précédent pour les employé-es des sociétés d'État, dont la Société des alcools du Québec, la Société des casinos du Québec et plusieurs autres qui seront tous en renouvellement de convention collective.

Lors de la période électorale, il y a eu une volonté de mettre en place un comité d'action politique pour interpeller les candidats sur la question des organismes gouvernementaux. Un colloque devait avoir lieu en 2014, mais, dû à une situation particulière, il a été remis. D'autre part, Alexandre Joly a remis sa démission comme président. Des élections ont alors eu lieu et Stéphane Larouche a été élu à la présidence, ainsi que Mathieu Lavoie au secrétariat. Ruth Simard, vice-présidente, a remis sa démission.

De plus, les syndicats des organismes gouvernementaux faisant partie des négociations du secteur public ont de gros défis à relever au cours des mois à venir. En effet, les attaques faites à leurs conditions de travail toucheront tôt ou tard tous les syndicats du secteur. Voilà pourquoi il est extrêmement important de se mobiliser afin de contre-attaquer les mesures d'austérité de ce gouvernement

qui réduit sans cesse les emplois et les conditions économiques de ses employé-es.

Les sociétés d'État ne sont pas épargnées et comptent des pertes d'emplois majeures, d'où la nécessité de dénoncer la sous-traitance, la privatisation et le discours de ce gouvernement qui se dirige vers un virage à droite sans précédent.

Voilà l'importance d'une solidarité sans faille!

En terminant, je voudrais remercier les personnes suivantes pour leur soutien tout au long du mandat : Yvon Godin, vice-président de la FEESP et responsable politique, Francis Brossoit, conseiller syndical, et Suzanne Lambert, employée de bureau.

***Stéphane Larouche**, président*
Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - Unité générale

***Mathieu Lavoie**, secrétaire*
Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

Secteur transport

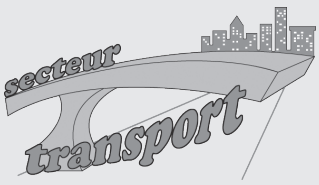

Exécutif :

Manon Sauvageau
présidente
Syndicat des employés de bureau de la Société de transport de Laval (CSN)

François Lebel
vice-président secteur Ouest
Syndicat des employé-es de Lanau Bus (CSN)

Frédérick Thibeault
vice-président secteur Est
Syndicat des employés du transport public du Québec Métropolitain inc.

Marc-André Bernier
secrétaire
Syndicat du transport de Montréal

Le dossier des régimes de retraite a été au premier plan pour le secteur durant ce mandat. Le projet de loi 79 mis sur la table par le Parti Québécois est devenu le projet de loi 3 du Parti libéral de Philippe Couillard. Cette attaque, bien que portant un nom différent, demandait malgré tout aux employé-es des services publics de réviser les modalités, les bénéfices et les avantages de leurs régimes de retraite, le tout pour soi-disant en assurer la pérennité.

Dans la suite des choses, le projet de loi 3 est devenu, par son adoption à l'Assemblée nationale, la Loi 15. Même si de nombreuses manifestations et actions ont eu lieu pour signifier notre refus de sabrer les régimes de retraite qui, pour la plupart, fonctionnent très bien, le gouvernement va de l'avant et nous demande de négocier des ententes avec nos dirigeants dans des délais établis en fonction de l'échéance des conventions collectives en vigueur. Nous savons tous, aujourd'hui, que la CSN a déposé une contestation devant la cour afin d'invalider la Loi 15.

En même temps, le gouvernement provincial vise l'ensemble des services publics en demandant aux employé-es de se serrer la ceinture, ce qui nous révolte encore plus. Tout y passe : l'éducation, la santé, les programmes sociaux, sauf, bien entendu les primes des ministres qui démissionnent! Il ne nous manquera pas, monsieur Bolduc. D'autres suivront sa trace.

Que dire de monsieur Poëti qui veut mettre en place une nouvelle taxe sur le transport. Elle serait plus élevée pour les citoyennes et les citoyens qui résident près d'un service de transport en commun, sans toutefois définir des moyens pour augmenter l'offre de service. Veut-on réellement promouvoir l'utilisation du transport collectif? Veut-on encourager les citoyens et les citoyennes à délaisser la voiture et réduire les émissions de gaz à effet de serre? Le but du gouvernement est assez nébuleux dans ce dossier et il n'encourage pas les organismes de transport en commun puisqu'ils sont dans l'obligation d'augmenter leur seule source de revenus, soit les tarifs. Il nous faut une véritable politique de financement du transport en commun. N'oublions pas que les municipalités octroient des subventions aux sociétés de transport, mais la roue tourne, le ministère des Affaires municipales coupe les vivres des municipalités, donc les subventions sont restreintes!

Les membres du comité exécutif du secteur ont suivi l'actualité tout au long des trois années de leur mandat. Depuis que le plan de travail a été établi en 2012, plusieurs objectifs ont été atteints.

Protection du revenu à la retraite

Nous avons suivi l'évolution du projet de loi 3 pour assurer la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées :

- Manifestations organisées par la Coalition syndicale pour la libre négociation pour les régimes de retraite à prestations déterminées;
- Rencontres des secteurs municipal et transport;
- Tournée des assemblées générales des syndicats des secteurs visés par le projet de loi.

Privatisation et sous-traitance

Un rapport a été déposé à la rencontre sectorielle lors du conseil fédéral de 2014.

Développement durable et transport collectif

Nous avons suivi l'actualité dans ce dossier, mais rien de concret n'a été mis sur la table, sauf évidemment, les compressions budgétaires des sociétés de transport.

Dynamisation du secteur transport

Le dépliant du secteur a été dévoilé à la réunion sectorielle du conseil fédéral de 2014. À cette même rencontre, le Syndicat des employés et employées de Gaz Métro inc. (CSN) nous a fait une présentation portant sur sa structure et son mode de fonctionnement.

Soutien aux syndicats

Les gens de la mobilisation, madame Nathalie Arguin, secrétaire générale de la FEESP, monsieur Yvon Godin, vice-président de la FEESP, et madame Manon Sauvageau, présidente du secteur, ont visité deux syndicats en maraudage — les chauffeurs du Syndicat des employé-es de Lanau Bus (CSN) et les chauffeurs de la Société de transport de Laval — lors d'un barbecue.

Le comité exécutif de votre secteur — messieurs Marc-André Bernier, secrétaire et représentant du secteur à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail (APSAM) et substitut au conseil confédéral, François Lebel, vice-président secteur Ouest et délégué au conseil confédéral, Frédérick Thibeault, vice-président secteur Est, et madame Manon Sauvageau, présidente, membre du bureau fédéral et déléguée au conseil confédéral — désire vous remercier pour la confiance que vous lui avez accordée tout au long de ce mandat de trois ans.

Les membres du comité exécutif souhaitent que le secteur continue à se développer et à se dynamiser en faisant connaître tous les syndicats qui en font partie.

Je remercie notre responsable politique à la FEESP, monsieur Denis Marcoux, pour son excellent support lors des différentes interventions dans le cadre des contestations et des rencontres concernant l'attaque gouvernementale contre nos régimes de retraite. Également, je tiens à souligner le très bon travail de notre conseiller syndical, monsieur Jean-Philippe Dionne, ainsi que de notre collaboratrice à la FEESP, madame Isabelle Bédard.

En terminant, je remercie mes coéquipiers au comité exécutif du secteur pour leur intérêt à faire progresser le secteur.

J'ai été heureuse de vous côtoyer lors des divers événements qui ont parsemé notre chemin durant ces trois dernières années. Ce n'est pas par manque d'intérêt que je ne solliciterai pas un autre mandat à la présidence. J'ai appris beaucoup de vous et j'espère que j'ai rempli mes fonctions comme vous le souhaitiez.

Merci.

***Manon Sauvageau**, présidente du secteur (Syndicat des employés de bureau de la Société de transport de Laval)*

Secteur transport scolaire

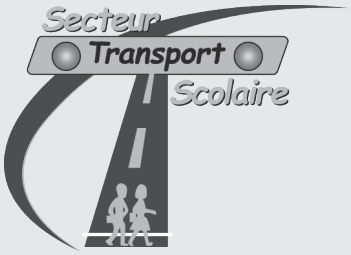

Exécutif :
Jacques Forgues
président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des Autobus La Diligence - Sainte-Adèle (CSN)

Michel Gauthier
vice-président
Syndicat national du transport écolier du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSN)

Vacant - secrétariat

Toujours en quête de la reconnaissance de notre métier de conducteur et conductrice de véhicule scolaire, en 2012, j'avais sollicité un troisième et dernier mandat à titre de président, secondé par le comité exécutif composé de Serge Létourneau à la vice-présidence et Diane Bélanger au secrétariat. Notre équipe a pu continuer à travailler à l'évolution de nos dossiers.

Avant le congé estival de 2012, le secteur du transport scolaire (STS) était toujours sans réponse du gouvernement libéral quant aux suites à donner à l'une des recommandations du rapport du C*omité mixte sur le transport scolaire*, déposé au ministère de l'Éducation en janvier 2012. Nous attendions la mise en place, par les ministères impliqués dans le dossier, d'un comité de travail afin de procéder à l'évaluation de l'emploi de conducteur et de conductrice de véhicule scolaire.

Lors d'échanges informels, une rumeur persistante émanant du ministère de l'Éducation attestait que Michelle Courchesne, alors ministre de l'Éducation, allait sous peu annoncer la création dudit comité. Or, avec le printemps chaud que nous avons vécu à l'époque, nous avons pu constater qu'elle et son gouvernement avaient bien d'autres chats à fouetter et qu'une telle annonce, quoique possible, était peu probable. Le 25 mai 2012, nous avons rencontré l'attachée politique de l'ex-ministre Line Beauchamp à son bureau de circonscription pour lui démontrer notre détermination et notre volonté à maintenir la pression, en lui livrant près de 25 000 affichettes de porte destinées à son électorat.

Nous n'allions pas, pour autant, passer l'été les bras croisés. Puisqu'un vent électoral soufflait sur le Québec, nous avons obtenu une rencontre avec madame Pauline Marois, le 6 juillet 2012, à La Malbaie. La délégation était composée du comité exécutif du STS ainsi que d'Yvon Godin, responsable politique à la FEESP. Comme Mme Marois risquait d'être la prochaine première ministre, notre délégation voulait connaître sa position au

sujet de nos revendications. Elle était déjà au fait de notre dossier puisqu'elle avait été jadis ministre de l'Éducation. Elle se souvenait de certaines de nos demandes qui ne datent pas d'hier. Après une mise à jour de ces requêtes, elle nous a certifié que si son parti formait le prochain gouvernement, elle créerait le comité d'évaluation de l'emploi de conducteur et conductrice de véhicule scolaire. Et comme par hasard, juste avant l'annonce des élections, nous recevions une lettre officielle de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, nous informant qu'elle acceptait d'instaurer un comité afin d'évaluer l'emploi de conducteur et conductrice d'autobus scolaire dès la reprise de la session parlementaire à l'automne suivant.

La nouvelle année scolaire a débuté par une élection qui a porté au pouvoir un gouvernement du Parti Québécois le 4 septembre 2012. Bien que nous souhaitions nous rencontrer en réunion sectorielle rapidement en début d'année scolaire 2012, le changement de garde du gouvernement provincial nous a imposé un certain délai. Le 2 novembre, la CSN a réussi à fixer une rencontre avec la nouvelle ministre de l'Éducation, madame Marie Malavoy. Assistaient à cet entretien Denise Boucher, vice-présidente de la CSN, Michel Forget, adjoint à l'exécutif de la CSN, Julie Audet, conseillère syndicale au Service des relations du travail – CSN ainsi que Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière à la FEESP. La discussion a porté, entre autres, sur la mise en place du comité de travail sur l'évaluation de l'emploi de conducteur et conductrice de véhicule scolaire.

Réunion du secteur transport scolaire, 8 et 9 novembre 2012

Nous avons fixé la réunion du STS à Québec, les 8 et 9 novembre 2012. À la pause du dîner, le 8, nous avons fait une manifestation éclair devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Québec, histoire de lui rappeler nos attentes. Nous tenons à remercier les délégué-es de la FNEEQ, alors en réunion, qui, par solidarité, se sont joints à nous.

Notre détermination a porté fruit. Au lendemain de la rencontre du secteur, la CSN recevait une lettre annonçant la création du comité de travail sur l'évaluation de l'emploi. Il est impératif d'obtenir l'évaluation de notre profession pour qu'enfin, nous ayons un argumentaire solide qui documente la noblesse du travail que nous effectuons. Cette valeur ne sera pas fixée arbitrairement ni négociée à la pièce. Elle sera établie en comparant d'autres emplois à celui que nous faisons chaque jour. Voilà pourquoi il est important de participer à ce comité, et ce, dès les débuts. Non seulement nous y implanterons des bases solides, mais nous contribuerons à l'important travail qui définira enfin la valeur de notre expertise. Philippe Dufresne, conseiller syndical à la FEESP, ainsi que Réjean Fortin, du Service des relations du travail – CSN, qui a travaillé entre autres, au dossier de l'équité salariale dans la fonction publique, nous représentent à ce comité. Le comité devait établir un calendrier de rencontres et un canevas de travail pour mener à bien ses tâches.

Revenons à la rencontre sectorielle des 8 et 9 novembre 2012. Parmi les sujets abordés, nous avons fait le bilan de notre dernière ronde de négociation coordonnée dans le but d'orienter et de mieux

structurer nos prochaines négociations. Lors de ce bilan, les syndicats se sont dits satisfaits de cette façon de procéder et ont donné leur accord pour que la négociation se poursuive de la même façon en juin 2013. Nous avons adopté un plan d'action faisant suite à la question de privilège adoptée au 25e Congrès de la FEESP qui stipulait :

> *« Que la FEESP et la CSN fassent pression sur le gouvernement pour qu'il exige des commissions scolaires qu'elles éliminent la clause d'annulation qui s'applique après un nombre "x" de jours de grève ainsi que celle qui oblige les transporteurs à déposer à la commission scolaire une convention collective en vigueur pour la durée du contrat. »*

Ces clauses indésirables qui forcent les syndicats à signer des conventions collectives d'une durée égale aux contrats signés entre les commissions scolaires et les transporteurs briment le droit de grève pourtant prévu au Code du travail, une injustice flagrante qui doit être abolie.

Un deuxième plan d'action a été mis sur pied, reconduisant nos revendications nationales et la prochaine ronde de négociation coordonnée.

Des élections au comité exécutif ont clos la réunion. Le vice-président sortant, Serge Létourneau, du Syndicat national du transport écolier du Saguenay-Lac-Saint-Jean – CSN, a annoncé qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat. Le secteur l'a chaleureusement remercié pour ses nombreuses années d'implication et de militantisme au sein du STS. Serge, encore une fois, merci!

Michel Gauthier, du Syndicat national du transport écolier du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a été élu au poste de vice-président et Diane Bélanger, du Syndicat des employé-es du transport Autobus B.R. de Québec, a été élue au poste de secrétaire. D'autres changements ont eu lieu au sein du comité de coordination. Robert Deschambault a remplacé Réjean Bradley à titre de conseiller au SAMVR, de même que Dave Bourque qui a remplacé Philippe Dufresne, à titre de conseiller de la FEESP. Cependant, ce dernier demeure notre personne ressource au comité d'évaluation.

Réunion du secteur transport scolaire, 19 et 20 février 2013

À la suite de la rencontre des 8 et 9 novembre et de la décision de reconduire le mode de négociation coordonnée, nous avons tenu trois rencontres du comité de coordination et quelques conférences téléphoniques en prévision de la préparation du secteur des 19 et 20 février 2013.

En conséquence, au secteur des 19 et 20 février 2013, en atelier, les syndicats du secteur ont discuté, échangé sur une proposition d'un protocole de négociation coordonnée soumise par le comité de coordination du secteur. Ils y ont également apporté certaines modifications dans le but de la bonifier. Le 20 février, le protocole fut adopté et les syndicats devaient le faire entériner par leurs membres avant juin 2013.

Jusque-là, tout allait bon train. Mais le représentant du SAMVR n'était pas présent à la réunion du 20 février, et il s'est glissé certaines erreurs de compréhension quant à l'adhésion des syndicats au protocole de négociation coordonnée,

ce dernier étant soumis aux règles du Fonds de défense professionnelle (FDP) qui sont strictes et parfois complexes. En plus d'en décourager plus d'un, nous avons perdu un temps précieux à clarifier ce problème au lieu de concentrer nos énergies à faire comprendre l'importance de cette action auprès de nos membres.

Automne 2013 – hiver 2014

En septembre 2013, nous étions à finaliser l'élaboration d'une brochure sur la négociation coordonnée et à préparer son lancement médiatique. Celle-ci expliquait nos demandes ainsi que l'importance de ne pas accepter d'offres moindres que le protocole qui avait été établi.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que certains syndicats étaient sur le point de signer un règlement inférieur aux conditions du protocole. À la CSN, chaque syndicat étant autonome, nous avons donc fait stopper les presses et annulé la sortie médiatique prévue au programme. Le 30 octobre 2013, à la réunion sectorielle, nous avons expliqué à nouveau les conséquences directes sur les autres syndicats d'accepter des offres ne respectant pas le protocole de négociation. Nous avons donné un délai supplémentaire aux syndicats afin d'obtenir la confirmation, de la part de leurs membres, qu'ils adhéraient toujours au protocole. Malheureusement, malgré tous nos efforts pour faire comprendre l'importance de cet enjeu, lors de la réunion du secteur, le 23 janvier 2014, devant l'absence d'une force significative, nous avons dû nous résigner à abandonner la négociation coordonnée.

Les de clauses indésirables !!

Scène 1, prise 2… les syndicats de Transco Montréal, Transco St-Hubert et SéguiBus ont goûté à nouveau à la médecine antisyndicale des commissions scolaires Lester B. Pearson et Marguerite-Bourgeois, qui ont récidivé avec la clause 2 A. Ainsi, malgré leur rapport de force et leur droit de grève indéniable prévu au Code du travail, ces syndicats ont été obligés de signer une nouvelle convention collective.

Tous les efforts faits par le volet politique de la CSN, de la fédération et des syndicats pour contrer ces clauses n'ont eu aucun effet. Une goutte d'eau perdue dans un océan. Nous devons trouver comment provoquer un raz-de-marée contre ces attaques antisyndicales qui briment carrément nos droits.

Pour l'instant, ces syndicats ont renouvelé leur convention collective. De notre côté, le prochain exécutif devra s'attaquer à ce fichu problème. D'autant plus que certaines commissions scolaires pensent sérieusement à inclure ces clauses dans le renouvellement de leurs contrats avec les transporteurs scolaires. Belle façon de faire pour mieux asservir la classe ouvrière, et totalement immorale, surtout venant d'un organisme gouvernemental. Les pressions devront être fortes avant la prochaine ronde de négociation pour enlever cette épée de Damoclès qui pend au-dessus de nos têtes.

Table d'évaluation de l'emploi

Pour la suite du comité d'évaluation de notre emploi, il faut mentionner que les travaux devaient se réaliser en cinq étapes. Les deux premières étapes étaient complétées. Le questionnaire que devaient remplir les membres des syndicats était prêt à être distribué, nous étions donc prêts à nous rendre sur le terrain. Mai 2013 : nouvelle anicroche, le président du comité nous annonce qu'il ne renouvelle pas son mandat, mettant ainsi abruptement un terme aux travaux en cours.

La CSN a alors fait plusieurs demandes à la ministre Marie Malavoy, mais le laxisme dont a fait preuve le gouvernement Marois à nommer une personne remplaçante à la présidence de ce comité nous a laissés perplexes. Nous croyons plutôt que ce gouvernement nous a laissés sur une voie d'évitement pour gagner du temps. Ce n'est donc qu'à l'annonce d'une campagne électorale que, par un curieux hasard, le gouvernement Marois s'est enfin décidé à nommer un nouveau président à la table d'évaluation. Nous en étions très heureux, mais nous n'étions pas dupes et nous sommes donc restés vigilants.

Parce que nous avons été proactifs durant la campagne électorale et que nous avons forcé la main du gouvernement pour que redémarrent urgemment les travaux de la table d'évaluation de nos emplois, nous avons obtenu un gain majeur. Malgré le changement de gouvernement, le plan d'action et l'agenda des rencontres ont été maintenus. De notre côté, Sophie Fontaine, conseillère syndicale au Service des relations du travail de la CSN, a pris la relève de Réjean Fortin au sein du comité.

Depuis la reprise des travaux de la table, le questionnaire tant attendu a été finalisé. Par la suite, nous l'avons transmis à certains de nos syndicats dans toutes les régions du Québec.

Le retour des questionnaires a permis au comité de poursuivre ses travaux. Il a été très important de respecter le calendrier afin de ne pas retarder les étapes qui devaient suivre. L'analyse et l'évaluation de cette collecte de données serviront à la production du rapport final qui sera soumis au gouvernement et qui nous servira de base dans la poursuite de nos revendications.

Nous avions prévu une rencontre sectorielle avec nos syndicats le 1er avril 2015, dernière rencontre avant le congrès de juin, pour faire le point sur nos travaux en cours et jeter un regard sur les défis qui nous attendent.

D'un commun accord, nous avons reporté cette rencontre lorsque nos représentants au comité d'évaluation de nos emplois, Philippe Dufresne et Sophie Fontaine, nous ont appris que leur travail était terminé et que le comité se réunissait le 9 avril 2015 pour attacher les dernières ficelles qui permettront au président de rédiger son rapport et de le soumettre au sous-ministre. Dès que nous aurons notre copie du rapport, nous convoquerons avec diligence notre monde pour en dévoiler le contenu. Enfin, tout semble aboutir… Est-ce enfin la lumière au bout du tunnel?

Nous avons tout mis en œuvre afin de bien informer les membres de nos syndicats et leur faire saisir l'importance de réaliser la suite des travaux, surtout cette troisième étape qui est cruciale. C'est le cœur de toute notre lutte dans son processus vers la reconnaissance de

notre métier. Le comité de coordination a donc travaillé à l'élaboration et à la distribution aux membres d'une brochure de huit pages intitulée « *En route vers le respect/Un salaire décent maintenant!* ». De plus, pour soutenir la mise à jour de nos dossiers, les membres du secteur transport scolaire peuvent compter sur la parution régulière de notre journal *L'Infobus*, une force pour notre secteur.

Tout le travail de longue haleine que nous avons accompli afin d'obtenir la reconnaissance et la valorisation de notre métier comporte de nombreuses tâches ardues et difficiles. On croirait presque un pèlerinage, un chemin de Compostelle. Néanmoins, nous avons progressé. Il est toujours moralement très difficile de se battre sans être respectés. Nous ne devons pas lâcher prise en ce moment puisque tout ce travail ne nous aura pas menés nulle part. Nous devons continuer notre combat pour la reconnaissance et la valorisation de notre métier. Le comité sur l'évaluation doit terminer ses travaux pour que nous puissions exiger une garantie salariale. Nous devons savoir ce que nous valons et la réponse passe obligatoirement par le rapport de la table sur l'évaluation.

Nous en avons assez de cette absence de considération à notre égard, de ce manque de respect pour le travail qui est le nôtre. Pour nous, il est essentiel de mener à terme les travaux qui sauront quantifier concrètement la valeur de notre travail, particulièrement avec les nombreuses incertitudes que le gouvernement libéral laisse planer avec ses mesures d'austérité. Que le premier ministre Couillard ait le courage de reconnaître notre apport à la société québécoise.

Nous devrons nous mobiliser derrière nos comités exécutifs syndicaux pour que justice soit enfin rendue! La bataille n'est pas finie, mais une chose est certaine : nous ne nous laisserons plus pousser sur la voie d'évitement.

Date d'expiration de nos conventions collectives

Un autre point primordial pour lequel il faudra se battre, c'est la date d'expiration commune de nos conventions collectives. Si nous y parvenons, nous nous rapprocherons de la victoire.

Je ne mentionnerai jamais assez l'importance capitale de cette date d'expiration de nos conventions. Tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas compris cela, nous nous priverons de notre rapport de force. La date d'expiration de nos conventions, c'est aussi important – sinon plus – que les augmentations salariales. C'est le moteur qui donnera la force à nos actions.

En terminant, je désire remercier l'ensemble des employé-es de bureau ainsi que les personnes conseillères syndicales de la FEESP et du SAMVR pour leur collaboration aux travaux du secteur, eux qui continuent d'épouser notre cause.

En début d'année scolaire 2014, nous avons reçu la démission de Diane Bélanger, secrétaire du STS. C'est avec tristesse que nous avons appris cette nouvelle. Ses obligations familiales l'ont obligée à se chercher un travail plus rémunérateur. Diane, un grand merci pour toute ton implication et ta solidarité!

Longue vie au secteur transport scolaire!

Jacques Forgues
D'abord et avant tout conducteur d'autobus scolaire et président du secteur transport scolaire – FEESP

Secteur municipal

Mandat 2012–2015

Exécutif :

Denis Savard
président
Syndicat des cols bleus de Gatineau

Claude Dion
premier vice-président
Syndicat des employé(e)s municipaux de la Ville de Saguenay

Alexandre Fecteau
deuxième vice-président
Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle

Camarades,

Le secteur municipal — un organe de la FEESP-CSN qui regroupe plus de 125 syndicats municipaux affiliés à la FEESP et la CSN — représente plus de 5300 travailleuses et travailleurs.

Le secteur municipal a comme objectif de favoriser la mobilisation et la vie syndicale et de mieux faire connaître le large « panier de services » que la CSN offre pour répondre aux besoins des syndicats.

Le secteur municipal est constitué de trois militants élus (provenant tous d'un syndicat municipal affilié à la CSN) par les membres en assemblée de secteur, d'un représentant politique provenant de l'exécutif de la FEESP-CSN, d'une personne conseillère syndicale et d'une personne employée de bureau.

Voici la composition actuelle du secteur municipal :

- Denis Savard, président, Syndicat des cols bleus de Gatineau (CSN);
- Claude Dion, premier vice-président, Syndicat des employé(e)s municipaux de la Ville de Saguenay (CSN);
- Alexandre Fecteau, deuxième vice-président, Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN);
- Yvon Godin, vice-président de la FEESP-CSN;
- Jeremy Gagnon, conseiller syndical à la FEESP-CSN;
- Micheline Asselin, employée de bureau à la FEESP-CSN.

Saluons le travail accompli en début de mandat par le président Jean Côté, du Syndicat des travailleuses et travailleurs en loisirs de Ville de Laval (CSN), qui a quitté ses fonctions à l'automne 2013, du deuxième vice-président Mario Mongrain, du Syndicat régional des employé(e)s municipaux de la Mauricie (CSN), qui a également quitté ses fonctions en 2013, et de Denis Savard qui a agi, pour la première année de mandat, à titre de premier vice-président.

Nous ne pouvons passer sous silence le travail de Mario Maranda, conseiller syndical, qui a collaboré et dynamisé le secteur tout au long du mandat. Il est présentement en congé différé… au chaud!

Isabelle Bédard a aussi apporté une précieuse collaboration au secteur pour une partie du mandat à titre d'employée de bureau.

Lors de la formation des élus dispensée par la FEESP-CSN en octobre 2012, le secteur municipal s'est donné un plan de travail dont nous vous faisons part dans le présent rapport.

Développer un régime fédératif d'assurance collective

Le but de ce thème est de donner l'opportunité aux syndicats municipaux de la FEESP d'adhérer à un régime d'assurance collective qui les regroupe sur une base volontaire.

Cet objectif louable est un travail de longue haleine. Tout d'abord, il a fallu vérifier si instaurer un tel régime était possible! Une rencontre avec une personne-ressource de SSQ Groupe financier nous a confirmé la faisabilité de ce projet.

Ensuite, pour nous assurer de sa légalité, notamment en ce qui a trait aux obligations édictées dans la *Loi sur les cités et villes* et autres, nous avons mandaté le Service des relations du travail ainsi que le Service juridique de la CSN de nous soumettre un avis juridique. Au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas reçu cet avis, mais on y travaille.

Ce dossier nous tient occupés. Il y a beaucoup de détails auxquels nous devons réfléchir pour aboutir à un outil efficace en plus de lui assurer une assise solide.

Apporter une meilleure contribution à la négociation des conventions collectives des syndicats du secteur

Nous avons produit une « convention collective type » avec l'aide de nos camarades conseillères et conseillers syndicaux et employé-es de bureau de la fédération. Un merci spécial à Hélène Del Vecchio, Mario Maranda et Chloé Dansereau-Bordeleau pour leur contribution à la révision du document et à tous nos salarié-es qui ont mis la main à la pâte. Voilà un bel exemple de travail d'équipe!

Nous croyons et espérons que cette convention type saura vous guider lors des futures négociations de votre syndicat avec l'appareil municipal.

Cette convention type vous a été présentée et remise lors du conseil fédéral de 2014 et, si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez vous en procurer une copie lors du présent congrès.

Améliorer la transmission de l'information aux syndicats et aux personnes conseillères syndicales

Nous avons créé un incontournable de l'information pour nos syndicats du secteur : le journal *La voix municipale* transmis pour la première fois en juin 2013.

Ce journal est produit deux fois par année — en juin et en novembre — et transmis à chacun des syndicats municipaux desservis par la fédération.

Nous avons également rencontré l'équipe de personnes conseillères syndicales de la fédération ayant dans leur charge des syndicats du municipal. Cette rencontre a donné lieu à de fructueux échanges sur les enjeux et les défis du syndicalisme dans les villes et les municipalités.

Préparer et tenir un colloque municipal

Dans le but de rendre le colloque dynamique et représentatif de vos préoccupations, un sondage a préalablement été fait et distribué pour connaître les sujets sur lesquels vous vouliez en connaître davantage.

Les sujets retenus, — la fiscalité municipale (budget, système de tarification et taxation), la santé psychologique au travail (facteur de risque, organisation du travail et qualité de vie) et le rôle des organisations patronales dans le monde municipal (influence sur le politique, impact et conséquence sur les relations de travail et le mouvement syndical) — devaient être présentés par d'excellents conférenciers et conférencières.

Malheureusement, nous avons dû annuler le colloque prévu le 10 novembre 2014 en raison des bouleversements quotidiens provoqués par la mobilisation du secteur relativement au projet de loi 3 du gouvernement (concernant les régimes de retraite à prestations déterminées et leur intégrité menacée) ainsi que de la faible réponse des syndicats invités.

Nous profitons de ce congrès pour lancer l'invitation puisque le colloque aura lieu le 21 septembre 2015.

Élargir la solidarité régionale et favoriser la participation des syndicats au mouvement syndical

Nous avons tenté et tenterons (si nous sommes réélus!) d'accroître les rencontres régionales des syndicats municipaux faisant partie d'un même conseil central.

Les syndicats de la région de l'Estrie en ont fait une coutume et on verra que leurs rencontres portent leurs fruits puisqu'ils se sont regroupés en négociation coordonnée, et leur plateforme de revendications a été adoptée à leur rencontre du 7 novembre 2012. Mario Maranda a de quoi être fier puisque c'est lui qui a piloté cette négociation. À ce jour, plusieurs de ces syndicats ont réglé à leur satisfaction, merci Mario! Mentionnons qu'au moment d'écrire ces lignes, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la municipalité de Weedon est en grève pour obtenir une convention collective solide, à l'image de la plateforme que ses membres se sont donnée.

Les syndicats du Cœur-du-Québec ont tenu une rencontre régionale et, aux dires des participants, l'intérêt est présent pour se revoir et échanger sur les enjeux et les problématiques communes afin de trouver des solutions.

Le projet de loi 3 sur la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées

Plusieurs centrales opposées au projet de loi 3 se sont réunies sous le slogan « Libre négo » afin de dénoncer un projet de loi brimant le droit à la négociation. Un projet de loi qui décrétait nos conditions de travail en imposant un plafond pour la notion de service courant, un partage égal du service courant ainsi qu'un partage des déficits futurs aux régimes de retraite à prestations déterminées.

La fédération a bien été représentée avec la participation active de son président, Denis Marcoux, ainsi que de son vice-président, Yvon Godin, lors de plusieurs activités de mobilisation comme les

manifestations et regroupements prônant la « libre négo » plutôt qu'un projet de loi faisant reculer nos acquis. Nous tenons également à souligner la forte participation des membres des syndicats de la fédération aux activités de mobilisation. C'est en s'unissant pour tenter de contrer de tels projets — ceux qui ne respectent pas les ententes signées — que nous fortifions notre solidarité et démontrons concrètement et significativement notre insatisfaction.

Le projet de loi 3 a malheureusement été adopté et est devenu la Loi 15, malgré le fait que nous ayons dénoncé avec vigueur son injustice et ses lourdes conséquences pour les travailleuses et travailleurs touchés. Nous contesterons cette loi devant les tribunaux appropriés. Le combat n'est donc pas terminé. Ne nous résignons pas!

Commission Charbonneau et tournée des régions sur la valorisation du travail des employé-es municipaux

D'une volonté commune, le comité exécutif du secteur s'est doté d'un plan d'action stratégique pour faire la promotion du travail de qualité, des économies et du contrôle des coûts ainsi que de l'expertise des travaux faits par nous, les employé-es municipaux!

Cette stratégie qui donne des exemples de villes qui ont rapatrié du travail donné à la sous-traitance intéresserait sûrement plus d'un citoyen, conseil municipal et autres. C'est pourquoi nous désirions faire une tournée des régions en tenant des conférences de presse et en accordant des entrevues. Nous avons maintes fois discuté de ce projet, mais avons dû reporter au prochain mandat son exécution pour des raisons stratégiques, nommément le « bon moment », médiatiquement parlant. Rappelons-nous que le rapport de la Commission Charbonneau doit être déposé à l'automne 2015.

Remercions Ariane Gagné, conseillère syndicale du Service des communications de la CSN, et Pierre Prégent, conseiller SAMVR (soutien aux activités de mobilisation et vie régionale) de la CSN, pour leurs précieuses informations et leurs judicieux conseils. Nous remercions aussi MCE Conseils pour la rédaction du mémoire sur la valorisation du travail des employé-es municipaux qui démontre tout le succès obtenu par des municipalités qui ont rapatrié en régie des travaux faits en sous-traitance.

En terminant, nous vous rappelons que notre président de secteur, Denis Savard, siège et prend part aux décisions du bureau fédéral de la FEESP et qu'il participe aux conseils confédéraux (lieu décisionnel et d'orientation de la CSN en cours de mandat).

Nous vous souhaitons un congrès fructueux et dynamique en vous soulignant l'importance de votre participation aux différentes instances de notre solide mouvement : conseils centraux, fédération et confédération. C'est vous qui prenez part aux décisions démocratiques. Votre présence en grand nombre à ces instances est un gage de représentativité et le moteur de la solidarité du mouvement!

Bon congrès 2015 et…

Vive la FEESP! Vive la CSN!

Le multisectoriel

MULTISECTORIEL

Exécutif :

Bernard Duchastel
président
Syndicat des travailleuses et travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Jocelyn Gravel
vice-président
Syndicat national des employés des élévateurs à grain de Sorel

Éric Fillion
secrétaire
Syndicat des travailleurs de silos à grain Bunge

Bonjour à toutes et à tous,

Permettez-moi de vous présenter les membres de l'exécutif du multisectoriel :

- Bernard Duchastel, président,
  Syndicat des travailleuses et travailleurs du cimetière Notre-Dame-des-Neiges;
- Jocelyn Gravel, vice-président,
  Syndicat national des employés des élévateurs à grain de Sorel;
- Éric Fillion, secrétaire,
  Syndicat des travailleurs de silos à grain Bunge.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons au 26e Congrès de la FEESP à Rimouski. Le comité exécutif est très fier du travail effectué au cours du mandat de trois ans qui s'achève. Nous croyons avoir atteint les objectifs que nous nous étions fixés en début de mandat. Examinons donc de plus près le travail accompli.

Élévateurs à grains

Le Colloque des syndicats des élévateurs à grain, réclamé depuis plusieurs années, a eu lieu à Trois-Rivières le 1er octobre 2012. Cette journée a été un grand succès tant par la participation des membres des syndicats concernés que par les diverses présentations proposées. Ravis, les participants ont exprimé le souhait qu'un tel événement puisse être répété. L'exécutif en a pris bonne note.

Journée d'information sur le Code canadien du travail

Autre gros dossier traité lors du mandat : la Journée d'information sur le Code canadien du travail. Plusieurs syndicats de notre secteur sont régis par le Code canadien du travail et réclamaient depuis longtemps une journée d'information.

C'est à Montréal, le 2 avril 2014, avec plus de 45 personnes, que s'est tenue cette Journée d'information sur le Code canadien du travail. Une journée fort remplie où les participantes et les participants eurent droit à de nombreuses présentations couvrant divers sujets tels que : les normes du travail, les moyens de pression dans les entreprises, les délais de maraudage, le processus d'accréditation, la santé-sécurité au travail et le devoir de représentation.

Beaucoup d'efforts et d'énergie furent déployés pour la réalisation de cette journée. Je pense en particulier à Nathalie Arguin, secrétaire générale de la FEESP, à Philippe Dufresne, conseiller syndical, à Lyne Tessier, employée de bureau, et à l'exécutif du secteur qui ont contribué, chacun à leur façon, à la réussite de cet événement.

Environnement

Je poursuis mon mandat à titre de représentant de la FEESP au conseil d'administration d'EnviroCompétences (comité sectoriel de main-d'œuvre en environnement) et j'assume, depuis juin 2014, la coprésidence syndicale de l'organisme. Cette nouvelle fonction m'a amené à travailler, entre autres, sur la mise à jour des règlements généraux de l'organisme. J'ai également participé, les 7 octobre et 1er décembre 2014, à Drummondville, au comité de définition des emplois verts et verdissants.

Colloques

Les 18 et 19 novembre 2014 s'est tenu, à Sherbrooke, le colloque Gérard-Picard animé par Marcel G. Pepin, salarié à la retraite de la CSN. Plusieurs conférenciers et conférencières se sont succédé, tous plus intéressants les uns que les autres, pour aborder divers sujets, dont la sous-traitance. Sujet sur toutes les lèvres puisque la sous-traitance s'avère un enjeu important dans plusieurs négociations, autant dans le secteur public que dans l'entreprise privée.

Le 25 novembre 2014 s'est tenu, à Drummondville, le Colloque sur la vie syndicale. Au cours de cette journée remplie, une synthèse des travaux effectués depuis le dernier colloque de 2012 a été présentée, des syndicats ont partagé leur expérience en exposant les actions concrètes qu'ils ont menées pour stimuler leur vie syndicale et un nouvel outil à l'intention des syndicats a été présenté : le Guide sur la vie syndicale. Finalement, le colloque s'est conclu sur la présentation fort appréciée de Jasmin Bergeron, L'effet WOW. La réussite d'un tel événement repose sur le professionnalisme, le dévouement et le travail d'équipe; des qualités dont a fait preuve chacun des membres du comité sur la vie syndicale, soit André Lajoie, Danielle Beaulieu, Nathalie Arguin, Mario Maranda, Nicole Sylvestre, Philippe Dufresne et Sylvie Poirier.

Sous-secteurs, journal Le Multisectoriel, site internet

Le multisectoriel est, comme son nom l'indique, un secteur qui rassemble plusieurs métiers. Pour mieux définir et comprendre sa composition, nous avons refait le classement des sous-secteurs. Ce long et ardu travail fut complété grâce, entre autres, à la collaboration de Sylvie Poirier, employée de bureau.

Le Multisectoriel — nouveau nom du journal du secteur — demeure un moyen extraordinaire d'informer les membres du secteur. En parallèle, la page web du secteur, accessible à partir du site internet de la FEESP, est régulièrement mise à jour.

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier mes fidèles complices Jocelyn Gravel, vice-président, et Éric Fillion, secrétaire, pour le magnifique travail accompli au sein du secteur.

Merci à Nathalie Arguin, responsable politique, qui, encore cette année, nous a démontré sa grande disponibilité, son professionnalisme et sa grande amitié.

Merci à Philippe Dufresne, conseiller syndical, pour son implication et avec qui travailler est un grand plaisir.

Merci à Lyne Tessier, Audrey Laprise et Sylvie Poirier, employées de bureau de la FEESP, pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Merci à vous trois.

Finalement, je tiens à remercier l'ensemble des salarié-es pour leur entière collaboration et leur soutien, qui facilitent toujours notre travail au secteur.

Syndicalement,

Bernard Duchastel
président du multisectoriel